

Observation sociale du fleuve
Synthèse 2006-2009

Rapport final

Action n° ...17... du Programme 2009 au titre de l'accord
cadre Agence de l'Eau ZABR

Anne Rivière-Honegger, UMR 5600 EVS

André Vincent, MDRR

maison
du fleuve
Rhône



Préambule

C'est en mai 2004 que fut formalisée pour la première fois par la Maison du fleuve Rhône une problématisation des questions relevant du champ social au sein des politiques de l'eau à destination de l'Agence de l'Eau. Cette note proposait d'accompagner cette dernière dans la formulation de sujets et objets de recherche qui d'une part lui permettraient de définir un champ scientifique nouveau et à finalité opérationnelle pour elle, d'autre part relèveraient pour la ZABR du dispositif d'Observation sociale du fleuve qu'elle venait de décider d'intégrer dans son programme scientifique.

Dix mois plus tard, le GIS ZABR chargeait la MdFR de conduire « une étude portant sur l'évaluation des effets sociaux et culturels des politiques et actions mises en œuvre par l'Agence de l'Eau et de façon concomitante sur la définition d'un observatoire social du fleuve » (note du 24 mars 2005). Formellement, cette étude aboutira à la production d'un rapport en juillet 2006 (cf : infra) ; elle aura surtout consisté en une série de séminaires mensuels associant l'AE, la MdFR et la directrice de la ZABR, au cours desquels se verra co-construit le questionnement de recherche intéressant l'Agence sur les dimensions sociologiques de ses politiques et programmes : **quels sont les effets sur le plan social et culturel des opérations menées en faveur de l'eau et des milieux aquatiques ?** Formulation ensuite synthétisée en **quelle est leur plus-value sociale ? Et qui restera le fil directeur au cours des années suivantes.**

Pour répondre à ces interrogations, il a été convenu de s'intéresser aux pratiques, usages et représentations de l'eau et des milieux aquatiques et dynamiques territoriales, considérant que l'analyse de cet ensemble permettrait de rendre compte de la manière dont la la société réagissait à la mise en œuvre d'actions concrètes de restauration, de gestion...

- L'accord cadre ZABR-Agence a permis à partir de 2007 de mettre en œuvre ce « programme de recherche » (auquel participera à partir de là l'UMR 5600), en le déclinant chaque année en une série de questions et objets lesquels, *in fine*, doivent renseigner le questionnement initial : la plus-value sociale des politiques de l'eau.

Au final, il s'agissait bien que la ZABR puisse fournir à son partenaire :

- un ensemble de données rendant compte d'aspects souvent non visibles et quantifiables (la transformation des valeurs associées au cours d'eau...) de ses politiques sur et pour la société ;
- des recommandations et préconisations en matière tant de conduite de projet que de méthodes et outils pour que les multiples dimensions de l'interaction eau/société soient prises en compte depuis la définition des programmes jusqu'à leur conduite opérationnelle.

Enfin, le dispositif OSF étant conçu dans une perspective d'accompagnement, tout ce programme s'est construit dans un aller-retour permanent entre les scientifiques et l'Agence de l'eau. Ce processus, long et exigeant, est la condition *sine qua non* pour aboutir à une formulation des questions efficientes tant pour celui qui les pose que pour celui qui les traite ; il permet en outre d'inscrire chaque question dans la suite logique des résultats de la phase précédente comme de la problématique initiale. Le contexte de la mise en œuvre de la DCE et des politiques de gestion de l'eau renouvelées à l'échelle des bassins versants (LEMA, 2006) a rendu ces échanges plus intenses.

Sommaire

Préambule

Introduction	p. 4
I - La plus value sociale, un fil conducteur pour les travaux	p. 7
II - Liste des documents analysés et synthèse de leur contenu	p. 16
III- Synthèse des données recueillies et des enseignements tirés de leur analyse	p. 22
1. Enseignements sur la manière dont s'établit le rapport à l'eau et au cours d'eau dans nos sociétés contemporaines (documents 1, 2 et 5)	p. 22
2. Enseignements relatifs aux conditions sociales et culturelles favorables à la mise en œuvre d'actions et programmes en faveur de l'eau et des milieux aquatiques (documents 3, 4, 6, 7 et 8).....	p. 30
Conclusion	p. 42
Liste des rapports, notes et synthèses produits	p. 46

Introduction

Après 3 ans de mise en oeuvre du Programme Observation sociale du fleuve, il a semblé intéressant à l'Agence de l'eau qu'il soit procédé à une synthèse des acquis en vue de la construction du programme 2011-2014.

La rédaction de cette synthèse des actions menées en 2007 et 2008 en vue d'identifier les perspectives pour le nouvel accord cadre ZABR- Agence (2011-2014) intervient dans un contexte marqué par :

- l'expression de la part de l'Agence de l'eau de besoins en connaissances renouvelés à l'attention des scientifiques en accompagnement du SDAGE (note AE, avril 2009) en écho avec la révision et la mise en place du SDAGE et du programme de mesures marqués par l'introduction de l'obligation de non dégradation de l'état des milieux au-delà de la mise en œuvre d'actions de restauration. Des axes thématiques de recherche sont privilégiés en particulier sur les risques environnementaux et la vulnérabilité des milieux et la protection, la restauration des milieux et les gains écologiques.
- Le caractère difficile de la révision et de la mise en place du SDAGE : le CESR (rapport du Conseil économique et social régional, juillet 2009) juge ainsi les objectifs du SDAGE trop ambitieux en l'absence de bilan et de prospective intégrant en particulier le réchauffement climatique : « la révision du SDAGE est une usine à gaz ». Le souhait eut été que les économies d'eau soient le fil rouge du SDAGE. Lors du vote du SDAGE au comité de bassin l'abstention de certains acteurs, en particulier les agriculteurs qui refusent que le principe pollueur payeur soit étendu à leur activité mais aussi des représentants des consommateurs et des élus, n'est pas sans incidence sur la conduite future du SDAGE (adoption du SDAGE le 16 octobre 2009, 114 voix pour, 31 contre. Avis favorable pour le Programme de mesures par 104 voix pour, 33 contre et 8 abstentions. Source : rapport annuel 2009 de l'AERM&C http://www.eaurmc.fr/fileadmin/documentation/brochures_d_information/institutionnelle/Rapport_annuel_2009.pdf).
- La mise en œuvre du Programme de mesures lequel consiste en des actions précises qui toutes renvoient à un « problème » : ceux-ci sont-ils identifiés, ressentis sur le terrain ? Quels sont les décalages observés ? mais aussi à des territoires différenciés. Qui va créer la dynamique territoriale nécessaire ? Quels sont les acteurs « concernés » (Claeys- Mekdade, 2001) ? Quel engagement des acteurs peut-on attendre ? Comment le susciter ?
- La discussion puis l'adoption du texte du Grenelle de l'environnement qui rajoute des contraintes (étude des volumes prélevables) à celles de la directive européenne sur l'eau. La plus forte contrainte étant le relèvement de l'objectif de masses d'eau en bon

état pour 2015 qui passe de 30% à 65%. Alain Pialat souligne la difficulté de la tâche « nous savons que cet objectif sera difficile à atteindre. Il nécessite une très forte implication des différents acteurs qui auront à porter les actions, agriculteurs, industriels, collectivités, ces dernières fortement impliquées, notamment dans les mesures de restauration des milieux. Il suppose également de nouvelles approches, au-delà des seuls aspects techniques, comme la socio-économie. » (Le journal de L'Agence de l'Eau RM&C http://www.eaurmc.fr/fileadmin/documentation/brochures_d_information/institutionnelle/journal_eaux/journal12.pdf). Cet objectif ambitieux pose évidemment la question des financements qui devront être affectés. Un dossier réalisé par l'OIEau recense l'ensemble des modifications qu'implique la loi grenelle dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques. <http://www.oieau.org/grenelle/#groupe2>. Il est encore trop tôt pour estimer quelles seront les mesures effectives.

- La discussion et la mise en œuvre du Plan Rhône : composé de 6 volets opérationnels le Plan Rhône représente un projet de développement durable du fleuve et de sa vallée à l'horizon de 30 ans associant l'État et les Régions riveraines du fleuve ainsi que la CNR, l'Agence de l'Eau... Il s'agit là d'un nouveau cadre de pensée et d'action obligeant à une approche transversale des questions qu'il doit résoudre et auxquels les diverses politiques mises en œuvre doivent aussi se référer. En cela il constitue bien une « scène nouvelle », de laquelle les riverains ne sont pas non plus exclus.

Le postulat de notre démarche est que la société agit sur le milieu naturel à travers des formes de régulation qu'il convient de comprendre et d'analyser si l'on veut apprécier l'interaction homme/milieux aquatiques de manière globale (séminaire ZABR, Brégnier Cordon, déc. 2006).

Elle s'inscrit dans :

Une ligne de force : rendre compte des effets des actions en faveur des milieux aquatiques sur le milieu humain dans la perspective d'une évaluation par d'autres outils et moyens que ceux relevant des gains écologiques et économiques quantifiables.

Un objectif : apprécier et évaluer le changement social et culturel initié par ces politiques.

Une approche privilégiée : l'analyse pluridisciplinaire des pratiques, des usagers, des représentations et des dynamiques territoriales.

Une réflexion sur la plus value sociale introduit, dans une première partie, l'ensemble reprenant la note établie par Karin Tröger en 2006. Dans une deuxième partie figure la liste des huit documents produits et une synthèse de leur contenu. Les différentes productions (cf liste p. 46) ont été examinées à partir de plusieurs entrées. Il a été repéré à chaque fois leur contenu, la méthode mise en œuvre (apports et limites), le type de données recueillies, le produit de sortie et l'intérêt pour l'Agence (quels enseignements en sont tirés pour l'Agence ? Quelle traduction opérationnelle peut-elle être envisagée ?). Dans une troisième partie, est

proposée une synthèse des données recueillies et des enseignements tirés de leur analyse organisée autour des « effets » des politiques de l'eau sur le milieu humain (pratiques, usages, représentations et dynamiques territoriales). Cette dernière partie fait état des « enseignements en termes de méthodes et de méthodologie » en particulier sur le diagnostic de territoire et la perception des milieux comme outils d'aide à la décision pour des actions sur le milieu physique et propose des définitions pour les « concepts » de culture de l'eau, perceptions du paysage, valeurs paysagères, esthétiques (scénique, écologique), demande sociale et naturalité.

I - La plus value sociale, un fil conducteur pour les travaux

Cette réflexion commence en 2006. Suivant les orientations de la DCE, la constitution du futur SDAGE devait alors formaliser le nécessaire lien entre politique de l'eau et aménagement du territoire, dans une perspective de développement durable. Or, le concept de développement durable porte dans son fondement celui de développement socialement durable, une notion qui offre l'occasion de s'interroger sur les incidences d'une politique sur le territoire et son milieu humain, d'un point économique, social et touristique. Quels sont les effets à long terme sur un cadre de vie, des habitants, des acteurs locaux et leur appropriation spécifique d'un programme d'actions en faveur de l'eau et des milieux aquatiques ?

Nous croisons ici le cadre problématique d'une des questions formulée avec l'Agence dès le début des réflexions sur les aspects sociologiques de ses politiques : celle de leur « plus-value sociale » qui aura au final constitué le fil conducteur de l'ensemble des études réalisées dans le cadre du programma Observation sociale du fleuve.

C'est la raison pour laquelle nous nous arrêtons un instant sur cette notion pour en tracer les contours et éclairer par là même les raisons pour lesquelles il a été proposé à l'AE de s'intéresser d'abord aux pratiques, usages, représentations ainsi qu'aux dynamiques territoriales pour commencer à poser les bases d'une analyse des effets sociaux et culturels de ses actions en faveur de l'eau.

1 - La dimension sociale du développement durable

À l'origine, les textes fondateurs du développement durable - concept qui apparaît en France au début des années 1980, officialisé en 1987 par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement - recouvrent les dimensions écologique, économique et sociale, dans l'optique d'une gestion environnementale équilibrée et respectueuse des milieux et des hommes. *L'harmonie entre les humains et entre l'homme et la nature* (rapport Bruntland, 1988) s'impose en ligne directrice, basée sur la double cohésion sociale et environnementale.

Le social, un champ à investir

Cependant, progressivement, la sphère sociale est écartée de la scène du développement durable, principalement porté par l'alliance environnement-économie, soit la conservation des milieux naturels associée à une croissance économique équilibrée. L'essentiel de la dimension sociale des politiques publiques s'affilie à la dimension économique à des fins de réduction de la pauvreté.

Du principe « d'harmonie entre les humains », seules subsistent les questions de concertation, et plus encore la recherche de consensus entre les acteurs. En somme, tout ce qui touche à l'organisation de la société, aux dynamiques sociales, au souci d'équité et de transmission entre les générations – notions énoncées dans les textes originels du développement durable – demeure aujourd'hui fort peu exploité.

Faute de repères et de « mode de faire » proposés par les instances institutionnelles ou les scientifiques, le social est dissous entre l'économie et l'écologie : d'un côté le bien-être des individus (santé, réduction des inégalités et lutte contre la pauvreté), de l'autre la protection environnementale. Seul le croisement des deux perspectives doit pouvoir répondre aux impératifs sociaux, reléguant le principe de cohésion sociale à de vaines perspectives.

Il faut attendre le sommet de Göteborg (2001) pour que le triptyque écologie-économie-social soit explicitement repositionné au cœur du concept du développement durable et que le champ d'investigation de la durabilité sociale soit circonscrit à l'ensemble des interactions produites entre la société et l'environnement.

En premier lieu, sont pointés les effets des politiques environnementales en termes de pauvreté, de vulnérabilité et d'exclusion des populations. Au-delà de cet aspect, le développement socialement durable s'intéresse aux relations entre les acteurs locaux et à la participation du grand public aux projets de territoire, aux conflits et consensus, à l'égalité d'accès aux ressources naturelles et aux services, à la solidarité des territoires. (J. Ballet, J.L. Dubois, F.R. Mathieu, 2004).

Ainsi, le passage conceptuel du *développement durable* au *développement socialement durable* à la croisée des sphères économique, sociale et écologique, marque un changement de regard : la recherche du consensus s'élargit à l'analyse des interactions de tout ordre entre les hommes, et le bien-être des individus considère désormais un bien-être collectif et solidaire, soucieux de son devenir et attentif à la préservation de son environnement.

Dès lors, le temps est venu de s'interroger sur les relations étroites entretenues entre l'environnement - en partie produit par le milieu humain - et le territoire vécu et, de fait, sur les dysfonctionnements sociaux et économiques potentiels résultant d'une politique environnementale (J. Ballet, J.L. Dubois, F.R. Mathieu, 2004).

À titre d'exemple, une action de préservation d'un milieu qui, limitant l'usage des ressources naturelles à des fins économiques ou de loisirs, peut entraîner la réduction des opportunités d'emploi et la vocation touristique d'un territoire... Sans compter les conflits suscités entre les groupes locaux, visant à préserver leurs intérêts.

Milieu naturel, milieu humain et territoire : un système social global

Aussi le concept de développement socialement durable porte-il en substance les questions de territorialisation de l'action environnementale.

Bien qu'une politique de préservation de l'environnement s'attache à un milieu bien spécifique – soit les masses d'eau dans le cadre de la DCE -, son influence dépasse largement le périmètre investi, puisqu'elle interagit avec le milieu humain, composant une société constituée de sous-ensembles territoriaux de nature différente.

Dans le domaine de l'eau, l'approche territoriale répond bien souvent à une logique de bassin versant. Bien que le SDAGE préconise depuis 1992 une « gestion spatiale de l'eau » (J.-B. Narcy, 2003) en accord avec les programmes liés à l'aménagement et au développement du territoire, les faits démontrent le caractère encore timide de telles visées. Parce que les politiques de l'eau font référence au milieu aquatique « patrimoine commun », elles s'adressent prioritairement aux usagers de l'eau plutôt qu'aux usagers des espaces. Si le rapport entre milieu naturel et milieu humain est établi, la mouvance des échelles territoriales qui en résulte reste difficilement appréhendable.

Resterait donc à déterminer les contours du territoire concerné ?

Certes, et déjà l'affaire n'est pas simple tant les découpes administratives, politiques et gestionnaires complexifient l'approche territoriale (à l'échelle d'un bassin versant ? d'un bassin de vie ? d'un pays, d'une agglomération, d'un département ?...), mais le territoire, dans son acceptation sociologique, s'affranchit de la seule vision spatiale.

Le territoire est aussi bien l'espace vécu, l'espace perçu, l'espace géré, l'espace projeté.... Autrement dit un territoire multidimensionnel, à la fois géographique et anthropologique, dont les limites spatiales s'entrecroisent sans se superposer systématiquement, et dont les représentations diffèrent selon l'usage et le mode d'appropriation de l'espace.

Il s'agirait moins de délimiter un territoire que de cerner la complexité des relations entre hommes et espaces, de comprendre comment se construisent ces « systèmes socio-spatiaux » (J.-P. Jambes, 2000). Leur imbrication et leur rapport à la nature renvoie à un système d'organisation sociétale et environnementale global, qui ouvre la voie à une logique de territoire capable d'embrasser en un même mouvement repères spatiaux, usages, héritages culturels et appartenances à des groupes sociaux.

De ce point de vue, la sphère sociale d'une politique de développement durable est à la fois directement liée aux usages du milieu naturel investi et, plus indirectement, élargie au territoire, que ce soit le territoire-cadre de vie, le territoire-projet, le territoire-scène de négociation... selon les enjeux du programme engagé. L'on s'adresse dès lors à une organisation sociale et culturelle spécifique, à des groupes d'acteurs et d'usagers distincts, chacun vivant à sa façon le territoire et ses ressources.

Une telle « construction territoriale différenciée » (R. Bagès, A.-M. Granié, 1997) pose la question des points de jonction de ces rapports singuliers au territoire : quel serait le dénominateur commun entre ces visions contrastées ?

Les interactions humaines, un axe essentiel d'un projet territorial

C'est bien à partir de l'organisation des groupes sociaux en présence, de l'interaction produite et de la relation entretenue avec l'environnement que l'on se rapproche de la notion de cohésion sociale, préconisée à l'origine dans le concept de développement durable.

Ce long détour par les principes du développement durable appliqués aux questions sociétales donne à voir la complexité d'appréhender des notions telles que la plus-value ou la moins-value sociale. Parce qu'elles dépendent directement de la dimension sociale du développement durable, largement sous-investie à ce jour, leurs contours restent imprécis.

Définir la plus-value et la moins-value sociale d'un programme de gestion de l'eau demande non seulement **de s'interroger sur les effets d'un projet sur un territoire à la plasticité variable**, mais aussi – et selon les exigences de l'axe social du développement durable – **de rendre compte des phénomènes interactifs et de la capacité du « milieu récepteur » à s'approprier le projet**, à l'adapter à ses propres besoins.

2 – Plus-value sociale, à la frange de l'environnement, de l'économie et de la société

Du point de vue de l'économie

Avant d'aller plus loin dans l'examen des notions de plus-value et moins-value sociale, attardons nous un instant sur le registre économique de la gestion de l'eau : comment les effets d'une politique environnementale sont-ils abordés sous l'angle de la socio-économie ? Peut-on en extraire un modèle d'analyse de la plus-value/moins-value sociale ?

Les définitions livrées par le document-guide « Note explicative- révision SDAGE » renvoient à des notions telles que :

- aménités (services rendus gratuitement par l'environnement ou la nature aux individus : confort, paysages...),
- avantage-coût ou bénéfice-coût (évaluation d'un projet/programme dans une perspective à long terme : comparer les effets du projet avec ceux d'une hypothèse sans le projet),
- coût-efficacité (analyse des coûts des programmes alternatifs destinés à atteindre un objectif donné. Le programme qui coûte le moins est appelé le programme le plus coût-efficace),
- bénéfices/dommages de protection de l'environnement (conséquence bénéfique - ou au contraire dégradation engendrée par - d'une action publique : amélioration du bien-être des individus, de services rendus liés à la protection de l'environnement).

Loin de ne s'attacher qu'aux usages et aux impacts économiques d'un programme, l'analyse socio-économique pense le lien entre les usages et les représentations des populations concernées, au travers des valeurs attribuées par l'individu à la protection de l'environnement : *valeurs d'usages* (usages marchands et non marchands), *valeurs d'option* (usages potentiels du milieu par l'individu) et *valeurs d'existant* (valeurs associées à la conservation du milieu sans intention d'usage personnel).

Ainsi, bien que les notions de bien-être, de valeur symbolique, de cadre de vie, etc., sous-tendent la dimension économique d'une politique environnementale, nul accent n'est réellement posé sur l'organisation territoriale et les interactions entre les individus, aspects essentiels de l'analyse sociale. En outre, les effets restent circonscrits au milieu aquatique et à ses usagers, sans indication relevant d'une véritable approche territoriale.

L'analyse des incidences sociales

Une expérience québécoise nous aide à mieux comprendre comment s'élabore une évaluation sociale des politiques de développement durable. Il s'agit d'une étude portée par un enjeu de « développement régional viable » (supposant une territorialisation de l'action publique au nom du développement durable), qui s'intéresse effectivement à la question des incidences sociales d'un programme d'aménagement du territoire : « *Modèle de suivi des incidences sociales. Évaluation environnementale et développement régional viable* » (Université du Québec à Chicoutimi).

Celle-ci propose les définitions suivantes :

- *Impacts sociaux* : Effets, pendant un temps donné et sur un espace défini, d'une activité humaine sur la santé, le bien-être et la qualité de vie des populations concernées.
- *Incidences sociales* : Effets directs, indirects, cumulatifs, synergiques, positifs ou négatifs, pendant un temps long et selon une espace à géométrie variable, c'est-à-dire variant selon les enjeux et les types d'incidences, sur le mode de vie des individus et des communautés à la suite d'un changement planifié et des activités périphériques qui en découlent.
- *Plus-value sociale* : Valeur accrue indirectement au profit de l'ensemble de la ou des collectivité(s) territoriale(s). La plus-value peut ne pas résulter d'un travail et être due, par exemple au développement social ou à une infrastructure. Par exemple, le train de banlieue et le métro valorisent les quartiers et les banlieues où ils accèdent.

Précisons que les notions de plus-value/moins-value sociale se rapportent en partie, et en partie seulement, au principe de l'évaluation. L'évaluation vise à mesurer les effets engendrés sur un territoire, au croisement des dimensions environnementales (impacts sur le milieu, la faune, la flore, les paysages) et socio-économiques (incidences sur le territoire et son milieu humain). Néanmoins, la plus-value/moins-value sociale se distingue de l'évaluation en ceci qu'elle réclame un regard prospectif, porté dès la définition du projet : il est ici question de projeter une série d'hypothèses quant aux effets culturels et sociaux d'une action publique, sur la base d'un scénario de développement.

L'identification de toutes les incidences sociales possibles (étape de définition du projet) et effectives (étapes de mise en œuvre et d'évaluation du projet) livre un corpus global, permettant de cerner la plus-value/moins-value sociale générée par une politique publique.

En effet, l'analyse des incidences sociales doit pouvoir permettre de répondre à une question générale et prospective : comment la mise en œuvre d'un programme affectera-t-elle le mode de vie actuel et futur des individus et des collectivités ?

Aussi, la plus-value/moins-value sociale relève-t-elle d'un effet indirect, au service des individus et des collectivités, résultant d'une volonté locale d'appropriation d'un projet : comment les acteurs locaux le font vivre, comment circule l'information, quelles compétences nouvelles sont développées, de nouveaux acteurs sont-ils intégrés, le grand public est-il associé aux dispositifs décisionnels, etc. ?

Quelques remarques :

- La notion « d'incidence » dépasse celle « d'impact », dans la mesure où elle s'attache à l'ensemble des effets - directs et indirects -, où elle concerne le territoire à différentes échelles et où elle s'inscrit dans une perspective à long terme.
- En effet, si l'analyse des impacts peut se réaliser dans le temps du projet, l'observation des incidences réclame l'assouplissement des limites temporelles, puisqu'elles relèvent de l'accompagnement et l'appropriation du projet par les acteurs locaux.
- Les incidences ne sont pas uniquement conditionnées par le projet, mais aussi par le milieu humain, qui, en fonction de ses attentes, de ses représentations, de ses modes d'appropriation du milieu influe autant sur le contenu du projet que sur ses effets.
- La question de la participation citoyenne tient une importance particulière en matière d'incidences sociales. Bien que l'association du public s'intègre pleinement dans la problématique de la plus-value sociale, elle ne s'y confond pas, demeurant de fait une notion indépendante.
- Deux types d'incidences en présence :
 - > Des incidences concrètes et matérialisables : création de services et de commerces, évolution de la fréquentation d'un site, observation des pratiques, évolution démographique
 - > Des incidences « immatérielles », plus difficilement identifiables : évolution des représentations, qualité de vie, équité sociale, image du territoire...

Les 6 catégories d'incidences sociales d'une politique de l'eau :

- Incidences sur l'évolution démographique :

- > Démographie locale, solde migratoire, état de l'emploi

- Incidences sur la cohabitation et l'aménagement du territoire :
 - > Usages sociaux, infrastructures et circulation ...
 - > Coordination des politiques publiques, projets

- Incidences sur l'économie locale :
 - > Création de services, commerces, emploi, immobilier
 - > Activités industrielles et agricoles liées à l'usage du milieu aquatique
 - > Activités récréatives et touristiques liées à l'usage du milieu aquatique

- Incidences sur la participation citoyenne et la concertation entre les acteurs :
 - > Outils de communication, contenus, publics ciblés
 - > Mise en place de dispositifs participatifs et évaluation de ceux-ci (effets sur le programme, effets sur le public)
 - > Suivi des partenariats publics-privés, modes de concertation entre les acteurs locaux
 - > Développement de compétences, de savoirs propres à la mise en place du programme

- Incidences sur la qualité de vie et les perceptions :
 - > Visibilité des opérations
 - > Modification du paysage et représentations à son égard
 - > Evolution de l'image d'un territoire (image symbolique, communication touristique, attractivité)
 - > Evolution des pratiques (récréatives ou autres) sur le milieu ; fréquentation du site
 - > Perceptions des habitants sur leur cadre de vie

- Incidences sur l'équité sociale :
 - > Accessibilité aux sites et aux services, partage des bénéfices sociaux et du bien-être général (les incidences positives touchent-elles l'ensemble des groupes sociaux sur le territoire ?).

3- Des incidences à la plus-value sociale

Ainsi qu'évoqué plus haut, la plus-value (ou moins value) sociale se dessine à partir des incidences préalablement identifiées sur le territoire. Englobante, elle ne se limite ni à des catégories d'usage ou d'usagers, ni à des axes d'interventions, et moins encore au seul périmètre défini par le projet. Bien au contraire, la plus-value s'attache à une vision aussi générale que décloisonnée, de l'acteur à l'individu, du projet au territoire, de l'environnement à la société.

La plus-value ne reflèterait-elle pas, en fin de compte, « l'esprit des lieux », au-delà de la mise en œuvre technique du projet ? En somme, cette notion s'appliquerait aux « remontées du local », là où se confrontent – et parfois s'emboîtent - le projet et les spécificités identitaires, sociales et symboliques du territoire investi : adéquation entre projet, bien-être collectif et devenir du territoire ; appropriation et transformation des contenus par les acteurs locaux et les habitants ; efforts portés en termes d'accompagnement, d'éducation, de transmission entre les générations, etc.

Plus-value sociale et dynamiques territoriales sont donc étroitement liées, inscrites dans les visées contemporaines qui considèrent le projet environnemental dans sa capacité à s'imposer en levier du développement local.

Pour résumer :

- La plus-value sociale permet de conduire une évaluation environnementale d'un nouveau type : elle intègre la dimension prospective et interroge les effets non quantifiables d'un projet sur un territoire et des populations.
- La plus-value sociale est le révélateur d'une démarche intégrée et partagée : elle expose les conditions favorables à l'appropriation d'un projet par le milieu humain ; elle pose la question des changements sociaux et culturels induits ou en devenir ; elle s'affranchit du « temps du projet » pour envisager le « temps des dynamiques sociétales ».
- Le facteur temps devient de fait une problématique en soi : comment, dans le cadre d'une évaluation publique, travailler avec les différentes représentations du temps (le temps du projet, le temps des mandats politiques, le temps du citoyen, le long temps des changements de mentalité...)?

Repères bibliographiques

- > BAGÈS R., GRANIÉ A.M. « Comment les ruraux vivent-ils et construisent-ils leur territoire aujourd'hui ? », Journée régionale de l'ARF 1997 – *Ruralia* (en ligne).
- > BALLEST J., DUBOIS J.L., MAHIEU F.R. « A la recherche du développement socialement durable : concepts fondamentaux et principes de base . », *Développement durable et Territoires*, dossier 3. 2004 (en ligne)
- > JAMBES J.P. *Territoire en questions : doutes et réponses de la géographie.*. In Territoires sous influence. L'Harmattan, 2000, Paris
- > NARCY J.B. « La politique de l'eau face à la gestion des espaces : les Agences de l'Eau aux limites de la modernité », In Ambiances et espaces sonores. *Espaces et Sociétés*, n° 115, 2003.
- > SÉBASTIEN L., BRODHAG C. « A la recherche de la dimension sociale du développement durable », *Développement durable et Territoires*, dossier 3. 2004 (en ligne)
- > THEYS J. « L'approche territoriale du développement durable. », *Développement durable et Territoires*, dossier 1. 2002 (en ligne)
- > Université du Québec-Chicoutimi. *Modèle de suivi des incidences sociales. Evaluation environnementale et développement régional viable* (en ligne).

II - Liste des documents produits et synthèse de leur contenu

Les documents sont présentés dans l'ordre chronologique de leur production. L'analyse de ces travaux, abordée volontairement de façon concise, est faite pour rendre compte de ce qu'ils produisent : des données (qualitatives et/ou quantitatives), de la méthodologie, des enseignements opérationnels.

1- Observation Sociale du fleuve – Un terrain exploratoire : l'Yzeron. Un éclairage des axes d'observation sociale questionnés par l'AE RM&C : saisir les représentations de la qualité des milieux et les processus d'association et d'information du grand public. Karin Tröger, mars 2006, 75 p.

Contenu : à travers un terrain, l'Yzeron, (i) apporter des éclairages à deux des grandes questions énoncées et relevant de la problématique de cette rivière : les représentations de la qualité des milieux et les processus d'information/association du public, (ii) tirer les enseignements méthodologiques quant à l'élaboration d'un dispositif d'Observation Sociale du Fleuve.

Méthode : entretiens en face à face (45' à 75') plus quelques entretiens téléphoniques (maximum 30') réalisés auprès de 11 riverains : 3 pêcheurs ; 3 agriculteurs ; 2 techniciens de rivière ; 1 technicien tourisme. Répartition des entretiens : de l'amont (Yzeron) à l'aval (Oullins).

Type de données : qualitative

Produit de sortie : un premier jeu de données qualitatives sur (i) les représentations du milieu et la manière dont s'élaborent ces représentations chez les usagers et les riverains, (ii) les écarts entre les intentions et la philosophie du programme (solidarité amont/aval...) et la perception par les riverains de l'action publique et de la rivière.

Intérêt pour l'Agence : une confirmation que l'action sur les milieux aquatiques ne peut s'envisager sans considérer le milieu humain tant sur le plan des usages et représentations que sur celui de sa perception de la rivière en ce qu'elle peut contredire les intentions, objectifs et actions du programme de gestion.

2- Perception des micropolluants toxiques par les pêcheurs amateurs et professionnels (pré-enquête ethnologique). Rapport final, Gilles Armani, juillet 2007, 53 p.

Contenu : les indicateurs de qualité des milieux construits par les pêcheurs ; les micropolluants, une pollution « invisible » ; effets et conséquences sur la pratique de la pêche,

le rapport au fleuve et ses acteurs de la « crise des PCB » ; préconisations en matière de communication sur ce type de pollution.

Méthode : entretiens en face à face auprès de 18 pêcheurs amateurs et 2 marchands d'articles de pêche. Répartition des entretiens : le long du Rhône et de la Saône, entre Neuville et Givors ; même proportion d'interviewés entre les 2 cours d'eau.

Type de donnée : qualitative.

Produit de sortie : un jeu de données qualitatives sur (i) une question qui s'est révélée d'actualité : la perception des micropolluants toxiques par les pêcheurs amateurs ; (ii) les catégories à partir desquelles les pêcheurs construisent leur représentation du milieu et de sa qualité ; (iii) les effets sociaux et culturels d'une absence de communication officielle sur ce type de polluants.

Intérêt pour l'Agence : mieux connaître et comprendre comment se construisent les représentations de l'eau et des milieux aquatiques ; identifier des sources de connaissances du milieu et des savoirs complémentaires de ceux bâtis par les instruments scientifiques ; disposer de préconisations en matière de communication sur ce type de polluants.

3 – Analyse de la perception des paysages fluviaux. Rapport d'activités, 2007, Marylise Cottet, 11 p.

Contenu : Dans le contexte des restaurations menées sur le fleuve Rhône et la rivière d'Ain, cette étude réalisée dans le cadre d'une thèse en géographie (Université Lyon 3, co-direction Hervé Piégay, Anne Honegger) vise à comprendre les perceptions des différents acteurs en matière de bras morts fluviaux. L'hypothèse est qu'un environnement n'est pas seulement constitué de données biophysico-chimiques et qu'il inclut également des valeurs culturelles, souvent négligées dans les projets de restauration. La clé d'entrée retenue pour l'analyse de la perception des bras morts est celle des paysages. L'étude des perceptions sociales mobilise plusieurs types d'analyses. Deux méthodes ont été retenues : l'analyse de discours et les photo-questionnaires (cf étude 8). Une première étape (2007) a consisté à acquérir une meilleure compréhension des liens historiques entre les sociétés et les milieux des lônes. A cette fin des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de 31 personnes âgées de plus de 60 ans. Des connaissances ont pu être ainsi acquises sur les usages des populations locales au sein de ces milieux de lônes et leur évolution au cours du temps (analyse qualitative) ; les valeurs associées à ces milieux autrefois et aujourd'hui ; la perception de l'évolution des paysages et les jugements qui se rapportent à cette évolution à partir plus spécifiquement de trois objets : la végétation riveraine, l'état du plan d'eau et la faune.

Méthode : enquête de terrain, entretiens, analyse de discours, traitements statistiques

Type de données : qualitatives et statistiques

Produit de sortie : un corpus de 31 entretiens retranscrits soit plus de 600 p. ; une réflexion méthodologique sur la construction et l'analyse des enquêtes de perception des paysages fluviaux ; une analyse qualitative et quantitative

Intérêt pour l'Agence : meilleure compréhension de l'évolution des relations entre les sociétés locales et le milieu des lônes et plus largement des milieux aquatiques permettant une définition plus juste des nouveaux enjeux qui s'expriment dans le cadre des projets de restauration : en particulier, la réappropriation sociale de ces milieux ne peut être envisagée sans prendre en compte le passé.

4- Construction et traitement d'enquêtes de perception des paysages de l'eau, ROUX A, rapport de stage (sous la direction d'Anne Honegger), Master 1, Département informatique et statistique, Université Lyon 2 Lumière, septembre 2007, 79 p.

Contenu : Appui technique à la mise en place d'une interface web des enquêtes par photo-questionnaires sur les paysages fluviaux et expérimentations pour parvenir au traitement statistique optimal des données recueillies. La première tâche a supposé la mise en forme du questionnaire photo/vidéo et sa publication sur le web afin d'obtenir les réponses en ligne, la mise en place du développement nécessaire à la lecture automatique des échelles visuelles analogiques et l'intégration de cette application dans le site web puis l'intégration d'un back-end de récupération et de prétraitement des données pour l'enquêteur.

Méthode : développement informatique, traitements statistiques

Type de données : statistiques, qualitatives

Produit de sortie : un jeu de données quantitatives

Intérêt pour l'Agence : cf étude 8.

5- Analyse anthropologique des relations société/cours d'eau, Stéphanie Beauchêne, 2008, 37 pages.

Contenu : la question de l'eau se pose aujourd'hui de manière nouvelle : notre société est en situation de rupture dans son rapport à la nature, mais confrontée à l'impératif écologique ; dans le même temps, les effets de la loi sur l'Eau couplée à la DCE font que les problématiques de gestion/conservation s'imposent à l'action publique : l'eau est en train de sortir de son « ghetto ». Dès lors, tout l'enjeu pour que les actions en sa faveur soient efficaces réside dans la participation des populations, voire dans leur appropriation des programmes, de leurs actions et de leurs enjeux environnementaux. La dimension de « bien commun » que recouvre la notion de patrimoine appliquée à l'eau par le législateur permet de mettre au travail, à l'image de la question du risque, les conditions de construction d'une (nouvelle) culture de l'eau. L'analyse des différentes modalités de la relation à l'eau et au

cours d'eau dans notre société, conduit à proposer des modes multiples d'actions de sensibilisation comme autant de formes d'intervention dont les gestionnaires peuvent s'emparer.

Méthode : 8 entretiens en face à face avec des techniciens travaillant à la mise en œuvre de politiques d'aménagement du territoire (SCOT, CDRA...); retour sur des enquêtes et entretiens réalisés par la MdFR entre 2006 et 2008 sous l'angle d'analyse du patrimoine et du bien commun (40 entretiens relus et dépouillés).

Type de donnée : qualitative

Produit de sortie : un jeu de données sur la place des problématiques de la gestion de l'eau au sein des dispositifs d'aménagement du territoire et de leur prise en compte par les techniciens ; une typologie des formes de relation à l'eau et au cours d'eau (portraits) ; des perspectives de modes d'intervention renouvelés pour mettre au travail au sein de la société un rapport à l'eau dans la perspective d'une culture de l'eau.

Intérêt pour l'Agence : typologie du rapport contemporain à l'eau et au cours d'eau ; préconisations pour d'autres formes de sensibilisation des populations aux problématiques contemporaines de l'eau.

6- Conceptions actuelles de l'eau et des espaces aquatiques dans le bassin versant du Gier
Éléments pour une identification des enjeux territoriaux des modes de gestion de l'eau,
Nicolas Talaska, mémoire de Master « Connaissance et gestion des milieux aquatiques continentaux », Université Lyon 2, 2008, (sous la direction d'Anne Honegger), 93 p.

Contenu : l'étude est une contribution à la définition de la plus value sociale des dispositifs de gestion de l'eau et des milieux aquatiques. L'analyse géographique du bassin versant du Gier fait ressortir (i) son découpage en trois sous territoires présentant des problématiques de l'eau spécifiques ; (ii) des enjeux socio-économiques, d'aménagement et de développement territorial auxquels participe la rivière à travers la mise en œuvre du contrat de rivière mais également des opérations d'urbanisme. Cette analyse permet d'apporter des éléments de réflexion sur l'opportunité que constituent les territoires à problèmes pour initier une gestion intégrée de l'eau dans des espaces densément urbanisés.

Méthode : enquête de terrain

Type de données : qualitatives et cartographiques

Produit de sortie : une analyse socio-spatiale d'un bassin-versant faisant apparaître une territorialisation de problématiques de gestion ; un jeu de données portant sur (i) la mise en évidence de singularités territoriales permettant d'anticiper le contexte social et culturel des actions et négociations futures (ii) l'évolution culturelle de la société dans son rapport à l'eau.

Intérêt pour l'Agence : disposer d'une méthodologie de diagnostic territorial ; posséder des enseignements pour : argumenter ses programmes d'actions en faveur des milieux aquatiques sur des territoires orphelins ou « à problème » ; piloter, suivre, évaluer ses programmes de gestion de l'eau ; favoriser l'intégration des politiques de l'eau dans les politiques de développement territorial (OF 4).

7- Gestion des milieux remarquables et adhésion du public, Noé Hilbert, mémoire « Ingénierie de l'espace rural », Université Lyon 3, 2008, (sous la direction d'Anne Honegger), volume 1, 110 p., volume 2 – annexes, 154 p.

Contenu : L'objectif de cette étude est de comprendre les modalités du discours de vulgarisation tenu aux populations locales par les acteurs (gestionnaires, scientifiques) dans un contexte où des opérations de restauration de bras morts (Haut Rhône et basse vallée de l'Ain) ont été réalisées ou sont en cours. Face aux situations de tension constatées, il a paru utile de voir si l'explicitation de la valeur écologique, sociale et culturelle de ce type de milieu ne favoriserait pas une sensibilisation voire une adhésion des populations locales au projet et à leurs objectifs en matière environnementale. L'analyse s'appuie sur l'étude du discours véhiculé par les médias à travers le contenu d'articles de presse. Au-delà de la question du réel impact auprès des lecteurs, il est recherché des éléments de réponse aux questions suivantes : quelle est l'essence des messages véhiculés par les médias locaux ? Quels sont les valeurs et les thèmes plébiscités par les acteurs du territoire dans leurs stratégies discursives ? Quels sont les sujets qui sont privilégiés ? Quelle image, aspects de ces milieux remarquables sont-ils mis en avant par les gestionnaires, les élus locaux, les associations et les institutions investies dans la gestion des milieux ?

Méthode : étude médiométrique (Moda Lisa), traitement statistique, analyse du discours dans un corpus de 112 articles de presse édités entre 2002 et 2008.

Type de données : textuelles et statistiques

Produit de sortie : un jeu de données issues du rassemblement et de l'analyse de brochures produites par des syndicats de gestion et des associations de protection de l'environnement, de journaux publiés de manière régulière ou dans le cadre d'opérations de réhabilitation et s'adressant à un large public, d'une presse moins spécialisée, celle des journaux communaux. Une « analyse critique » des productions générées par ou issues des programmes et actions en faveur de la restauration de milieux aquatiques.

Intérêt pour l'Agence : retour sur les perceptions et représentations des auteurs (gestionnaires et décideurs), sur les problématiques et les enjeux qu'ils considèrent en priorité ainsi que sur leur stratégie de communication ; regard sur l'efficacité d'une communication de type institutionnel.

8- Analyse de la perception des paysages de bras morts dans le contexte des restaurations écologiques, Marylise Cottet, rapport d'activité, mai 2008, 11 p.

Contenu : Cette étude est la poursuite des travaux menés en 2007. Le postulat est que l'adhésion des publics à la restauration physique de milieux suppose l'intégration aux actions sur le milieu des critères paysagers manifestés au sein des populations concernées. Ceci suppose une étude des perceptions de ces milieux (i) pour que le milieu renaturé corresponde au mieux aux préférences paysagères des publics (ii) pour pouvoir construire des programmes d'éducation à l'environnement.

Plus précisément, deux objectifs ont été définis : identifier les facteurs explicatifs de ces perceptions ; comprendre si les préférences sont communes à tous les individus ou si certains facteurs socio-démographiques influencent les perceptions (familiarité avec le milieu, connaissances environnementales spécifiques...).

Méthode : enquêtes de perception reposant sur l'utilisation de deux photo-questionnaires : l'un concerne les vues paysagères larges, tandis que l'autre est centré sur le plan d'eau de la lône. Dans les deux cas, l'objectif est de mettre en évidence les préférences des personnes enquêtées. La première enquête avait pour objectif de mettre en lien les préférences et la structure du paysage, la seconde de mettre en évidence une éventuelle corrélation entre l'aspect esthétique et le bon état écologique du cours d'eau. Les groupes de population soumis au questionnaire ont différé en fonction des objectifs propres à chaque enquête.

Type de données : statistiques, données issues de l'imagerie, qualitatives

Produit de sortie : une réflexion sur l'apport du paysage à la mise en oeuvre des projets sur la base de la concertation ; une méthode d'enquête pour recueillir les perceptions paysagères ; deux bases de données conséquentes qui ont permis des traitements statistiques ; une typologie des plans d'eau des bras morts d'un point de vue strictement visuel a pu être mise en évidence ; une modélisation des préférences esthétiques dans une perspective d'aide à la décision des sites à restaurer.

Intérêt pour l'Agence : dans la mesure où certaines variables explicatives de la perception ont pu être mises en évidence, une modélisation des préférences esthétiques a pu être envisagée à partir des caractéristiques physiques du milieu. La construction du modèle est basée sur une régression factorielle. A terme, ce peut être un outil pour une co-construction de la nature : acquisition de connaissances précises pour faciliter les choix de gestion ; aide à la définition de stratégies de communication et d'actions d'éducation à l'environnement en faveur du public.

III- Synthèse des données recueillies et des enseignements tirés de leur analyse

La synthèse des enquêtes conduites à l'occasion des travaux sur l'Yzeron, les micropolluants et la culture de l'eau nous fournit un ensemble d'enseignements sur la manière dont s'établit le rapport à l'eau et au cours d'eau dans nos sociétés contemporaines et, partant, des obstacles et leviers à la conduite des programmes opérationnels.

Ceux conduits sur la perception des paysages et des bras morts, la gestion des paysages ainsi que la vallée du Gier fournissent pour leur part des enseignements relatifs aux conditions sociales et culturelles favorables à la mise en œuvre d'actions et programmes en faveur de l'eau et des milieux aquatiques.

1- Enseignements sur la manière dont s'établit le rapport à l'eau et au cours d'eau dans nos sociétés contemporaines (documents 1, 2 et 5)

Si l'on part du principe qu'une politique en faveur de l'eau et des milieux aquatiques (type contrat de rivière) a pour objectif d'améliorer le milieu physique du point de vue de sa qualité et de ses fonctionnalités, on peut se demander quels sont les effets sur la société des actions entreprises et des résultats auxquels elles aboutissent.

A priori et de manière générale, un contrat de rivière permet à la fois d'améliorer la qualité de l'eau et de rétablir l'espace de bon fonctionnement de la rivière ; ceci se traduit concrètement par des effets visibles et/ou invisibles (baisse des niveaux de pollution, entretien des berges, restauration de zones...), auxquels devraient être sensibles les riverains. Or, les résultats des évaluations de contrats de rivière, mais aussi et surtout les discussions avec les techniciens en charge de la conduite des contrats nous disent que les résultats en sont peu ou pas perçus.

Quelles en sont les raisons ? Pour répondre à cette question construite avec l'Agence dès l'origine du programme OSF, nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle le « triptyque » pratiques, usages, représentations devrait nous permettre de comprendre comment se construit le rapport à l'eau dans notre société contemporaine et, partant, quels sont les obstacles et leviers à une sensibilisation au patrimoine que représente cette ressource et donc de l'importance qu'il y a à se soucier collectivement de son bon état.

Dans une première partie, nous évoquerons donc ce qui déclenche l'intérêt pour le cours d'eau et sur quoi reposent les représentations que s'en font ses usagers et riverains.

Mais, travaillant sur « pratiques, usages, représentations » nous avons été amenés à croiser les dispositifs de gestion des cours d'eau et à formuler une seconde hypothèse : ceux-ci sont confrontés à un ensemble de phénomènes sociaux et culturels qui constituent le contexte de leur mise en œuvre, ce avec quoi ils doivent composer en permanence, et qui

viennent interférer avec les actions entreprises sur le milieu physique et les résultats attendus. C'est ici que se pose la question générale de l'association du public, que nous aborderons dans une seconde partie.

1-1 Intérêts des usagers et riverains pour le cours d'eau et origines des représentations associées

L'analyse des données recueillies concernant les pratiques et les usages liés au cours d'eau nous montre clairement que deux déterminants sont à l'origine de l'intérêt qu'un individu va porter à celui-ci pour une de ses problématiques : une pratique de la rivière (professionnelle ou de loisir) d'une part, un événement (inondation, pollution...) d'autre part.

Ce premier constat est d'importance car il ressort qu'ici s'origine une chaîne opératoire qui va conduire à une transformation du rapport à la rivière jusque là entretenu par un individu.

Qu'est ce que déclenche donc le fait d'avoir une pratique ou de vivre un événement en lien avec cette dernière ?

a- Tout d'abord, ce sont ces deux facteurs qui provoquent le changement d'attitude.

Comme nous le voyons dans le cas de l'Yzeron, mais aussi dans la manière dont est pensée à Lyon l'urbanisation des fronts de fleuve, la rivière relève généralement du cadre de vie. Elle est un élément du décor qui vient qualifier une résidence et le lieu où l'on habite ; elle les naturalise en quelque sorte et introduit ce faisant un élément positif dans le cadre de vie, au sens où elle le valorise.

Pour autant, cette relation au cours d'eau est distanciée dans la mesure où elle ne renvoie pas à une pratique effective et repose sur les représentations communes traversant l'ensemble de la société (les rivières sont polluées...).

Or, pratique comme événement font qu'un individu va être amené à considérer la rivière comme un objet de nature duquel il se préoccupe. Le fait de la fréquenter dans un but précis (loisir, activité professionnelle) comme de vivre un événement où elle joue le premier rôle et ayant des implications sur le quotidien individuel conduisent en effet à l'investir d'une autre dimension que celle d'un élément de son décor habituel.

Pour autant, il convient immédiatement de préciser que cette préoccupation est :

- « égocentrée » : c'est-à-dire en rapport direct avec le sujet qui fait question (l'inondation pour les inondés, la quantité d'eau pour l'agriculteur, la qualité de l'eau pour le pêcheur...);
- localisée : elle s'inscrit sur le secteur de la pratique.

De cela résulte une absence de connaissance, ou vision, spatiale globale du cours d'eau, à une exception près : certains pêcheurs qui peuvent fréquenter tout le cours d'une rivière. Par ailleurs, à l'échelle du fleuve, cette connaissance localisée au territoire vécu et/ou fréquenté est encore plus nette.

Aussi, l'approche globale du cours d'eau telle que construite par les politiques de gestion n'est donc pas partagée au-delà du cercle des initiés (techniciens, élus, scientifiques). Néanmoins, l'ancrage de l'intérêt pour la rivière sur une problématique spécifique rend favorable l'ouverture sur la complexité des phénomènes à l'œuvre.

b- Second changement : celui du regard porté sur le cours d'eau. En effet, ce que nous montrent très bien les enquêtes conduites sur la question des micropolluants par exemple, est que les représentations du cours d'eau se construisent « en situation », par le dépassement des représentations communes qui traversent l'opinion publique à propos de l'environnement (la pollution...).

Le long de l'Yzeron, ces représentations sont nombreuses et variables selon les individus, leur rapport à la rivière et à leur environnement. Cinq représentations ont pu être isolées :

- ***Amie et ennemie*** : représentation propre à ceux qui ont connu l'inondation. Sa construction passe par un processus de personnification du cours d'eau.
- ***Objet de nature et cadre de vie*** : il s'agit là d'une représentation englobante au sens où elle ne sépare pas l'eau de ses abords immédiats.
- ***Sanctuaire*** : se construit à travers la perception de la rivière en tant qu'un élément de nature sans cesse mis à mal par l'urbanisation et ses effets négatifs (pollution, pression sur la ressource...).
- ***Décor*** : représentation plutôt à l'œuvre chez ceux résidant à proximité immédiate. En zone péri-urbaine (milieu du bassin), la rivière décor participe de la naturalisation du cadre de vie des habitants. C'est par sa présence que l'on explicite le fait que l'on réside dans un environnement naturel et que l'on donne à voir aux autres la qualité de son habitat et de son cadre de vie.
- ***Nature*** : représentation partagée par les personnes vivant en milieu urbain. Ici, l'Yzeron introduit de la nature dans la ville (des oiseaux, de la végétation...) et ce faisant un élément positif dans le cadre de vie.

Par quel processus se modifient ces représentations communes ?

Le fait d'une pratique, ou d'une confrontation au cours d'eau, met l'individu dans une situation de proximité avec l'élément naturel et donc de son appréciation par le recours à divers indices construits sur la mobilisation des cinq sens. Ceux-ci captent des indices révélateurs de l'état de l'eau et de l'environnement : couleur, présence d'algues, courant, malformation de poissons, animaux morts... Les indicateurs habituels de la qualité de l'eau,

par exemple des pêcheurs, sont d'ordre sensitif. Dans leur pratique, ils se fient généralement à leur vue, leur odorat, le toucher et aussi au goût de l'eau et de la chair des poissons.

Ainsi, l'aspect visuel du « coin de pêche » et de l'eau est fondamental quant à l'appréciation qualitative : sensibilité aux détritiques laissés par d'autres usagers, sacs plastiques, encombrants....

Par ailleurs, la connaissance de la faune, de la flore et du fonctionnement des cours d'eau permet d'entrevoir des dysfonctionnements, de comprendre des évolutions apparentes : diversité des espèces, recrudescence d'algues, couleur de l'eau.

Les taches d'huile, les mousses, les couleurs, indiquent une détérioration de sa pureté initiale. La transparence est l'idéal bien que le pêcheur accepte une coloration brune révélatrice d'un gonflement des eaux en raison des pluies ou des orages. Les odeurs nauséabondes attestent la présence de produits chimiques ou d'un processus de putréfaction. Le toucher, qu'il s'agisse de marcher dans l'eau, d'effleurer des algues ou de palper un poisson, rend compte d'éventuelles dégradations

Enfin, l'ancienneté de la pratique permet d'apprécier l'amélioration générale de la qualité du cours d'eau au fil du temps (indicateurs positifs) : présence d'une grande diversité d'espèces dont parfois même les plus fragiles, celles qui justement attestent, selon l'ordre des classifications halieutiques, de la bonne qualité du milieu aquatique (goujon...).

Les usagers et pratiquants des cours d'eau construisent également leur représentation à partir de catégories et couples d'opposition : le propre/le sale ; le pur/l'impur... (encadré 1)

Dès lors, le problème principal posé par les phénomènes invisibles (les micropolluants, la quantité de la ressource souterraine...) est précisément qu'ils échappent à ces catégories de perception du milieu. Ainsi, avec les micropolluants toxiques, et plus particulièrement les PCB, les pêcheurs voient leurs indices de qualité des milieux mis en défaut. Ceux-ci reposent en effet sur des aspects visibles et sensibles, alors même que les conséquences de la présence de micropolluants sont invisibles, impalpables...

Faute de ces indicateurs, ils recourent dès lors une à « tiers instruit » : le scientifique. Ici, l'individu perd son autonomie de jugement pour s'en remettre à une autorité compétente.

Mais, l'information à laquelle il accède est relayée par les médias et ne satisfait pas ses attentes ; ce d'autant plus que dans le cas des PCB sa connaissance du milieu lui permet d'interroger l'interdiction de consommation de toutes les espèces de poissons.

Face au principe de précaution qui prévaut et à l'immatérialité du mal qui ronge le cours d'eau, le doute s'installe et les questions s'étendent, d'un part dans l'espace (c'est-à-dire au-delà du fleuve : gibier aquatique, fruits et légumes irrigués...), d'autre part dans le temps (si le problème est connu depuis 25 ans, comment se fait-il que l'on en prenne conscience que maintenant ?).

L'absence de réponse à ces questions, d'accès à une information fiable parce que « instruite », laisse dès lors place à :

- des attitudes : de la consommation malgré tout du poisson à l'arrêt de la pratique ;
- de la colère ou de la suspicion envers les autorités ;
- des rumeurs quant à une volonté délibérée de faire disparaître la pêche.

Ainsi, si nous avons pu progresser dans la compréhension de la manière dont se construisent les représentations de la rivière, l'exemple des micropolluants nous montre aussi que certains phénomènes peuvent venir contrarier le processus qui s'enclenche en termes de changement d'attitude et de regard à partir du moment où un individu est conduit à s'intéresser au cours d'eau.

c- Par la pratique et l'événement se construisent également la « riveraineté ». Les enquêtes sur l'Yzeron, les entretiens analysés dans le cadre du programme culture de l'eau, confirment en effet que celle-ci n'a pas seulement à voir avec la proximité physique, mais bien avec le fait d'être en relation avec le milieu via une pratique, un événement. Autrement dit, on peut être riverain en habitant loin de la rivière mais parce qu'on la fréquente, et ne pas l'être alors que l'on réside à proximité immédiate. Comme pour la notion de « grand public », il y a là une catégorie à déconstruire sur le plan opérationnel car son caractère englobant vient masquer des différences inter individuelles pourtant fondamentales parce que renvoyant justement aux type de rapport et aux représentations à l'œuvre chez chacun.

d- Enfin, pratique et événement contribuent à créer des solidarités conjoncturelles (durant un événement) et/ou structurelles (les personnes concernées par une question). Ainsi, nous avons pu constater que des solidarités se font jour à une échelle réduite : entre voisins durant et après une inondation, entre communes ou quartiers à propos d'objets identifiés (retenues sèches...).

Ces solidarités n'ont cependant rien à voir avec le principe qui guide les politiques de gestion : la solidarité amont/aval. Celle-ci est au mieux un objectif vers lequel essayent de tendre ceux qui ont en charge le programme de gestion de l'eau. Cette dernière, convoquée comme modalité de la gestion de la rivière se heurte donc aux réalités du terrain. Seuls les élus tentent de raisonner à partir de cette valeur ; dès lors, il s'agit plus d'une ambition que d'une véritable opérationnalité.

Plus qu'une solidarité amont/aval, c'est une « solidarité de l'entre soi » qui se fait jour : les inondés, les agriculteurs, les pêcheurs... Ainsi, l'entre soi ressortirait comme un facteur déterminant pour la mise en place d'une solidarité opérante dont pourrait bénéficier les politiques en faveur de l'eau et des milieux aquatiques.

Encadré 1

Enseignements d'ordre général sur le sujet de la perception des milieux aquatiques et des représentations qui en découlent.

Les usagers des cours d'eau construisent un système de classification symbolique de ceux-ci reposant sur le pur et l'impur. L'analyse sociologique des différents types de pollution devrait donc considérer cette classification. Par exemple, la matière grasse ne renvoie pas seulement à un agencement de particules élémentaires : c'est aussi une sensation plus ou moins agréable qui se traduit par des symboles positifs ou négatifs ; or, il est nécessaire de les connaître pour comprendre le processus de construction sociale des représentations de l'eau et des pollutions (Douglas, 1992).

De même, la transparence et le courant de l'eau sont des indicateurs de qualité partagés par l'ensemble des pêcheurs. La transparence est un symbole largement répandu de la pureté de l'eau ; quant au mouvement, il indique la potentialité d'oxygénation et d'épuration du milieu. La transparence de l'eau courante évoque la régénérescence et la vivacité : l'élément liquide est source de vie et de pureté (Bachelard, 1942 ; Baron, 2007).

A cet égard, la pollution des PCB semble bouleverser ce schéma symbolique et remettre en question la relation que l'homme peut avoir avec le pur et l'impur.

Une hypothèse en découlant est que les pollutions non perceptibles sensuellement remettent en cause les constructions symboliques classiques de l'eau et que ce bouleversement des valeurs présente un caractère anxiogène qui pourrait influencer les perceptions des milieux aquatiques en cas de crise écologique.

Dès lors, il conviendrait d'étudier la construction symbolique de ce type de pollution afin de connaître les représentations sociales qui en découlent.

Sources :

Bachelard Gaston, *L'eau et les rêves, Essai sur l'imaginaire de la matière*, Librairie José Corti, 1942, (1964).

Baron Catherine, Arrojo Pedro et al., *Imaginaires de l'eau, imaginaire du monde. 10 regards sur l'eau et sa symbolique dans les sociétés humaines*, La dispute, 2007.

Douglas Mary, *De la souillure*, La découverte, Paris, 1992, (1967).

Enseignements

Au terme de cette première partie, il nous paraît intéressant de revenir sur trois des termes utilisés, de les définir dans une perspective opératoire et de les envisager sur le plan opérationnel : les travaux conduits à partir de l'entrée *usages, pratiques, représentations*, les

données qualitatives recueillies nous permettent en effet de proposer une distinction entre usages et pratiques.

L'ethnographie des *usages* conduit à constater que ceux-ci s'inscrivent plutôt dans des formes d'utilisation des espaces aquatiques : à l'image des « usagers de la route », il y a des usagers des espaces aquatiques qui les utilisent comme des espaces de consommation. Il ne s'agit donc pas d'un rapport construit au sens où il met en jeu une connaissance du milieu dans tout ou partie de ses caractéristiques physiques, à partir de laquelle nous avons pu vérifier que s'édifie une sensibilité à des problématiques de laquelle découle un intérêt se traduisant dans un engagement (militant, d'information...).

L'exemple que l'on peut prendre pour illustrer ce propos est celui de la promenade au bord de la rivière qui met en scène une interaction de l'ordre de l'aménité sans permettre un dépassement des représentations communes.

La *pratique*, en revanche, relève d'une action s'inscrivant dans une interaction réfléchie avec le cours d'eau au sens où elle met en jeu une connaissance du milieu fréquenté. La pêche, le kayak, mais aussi l'utilisation de l'eau à des fins d'irrigation ou d'abreuvement des bêtes sont des actions et activités qui, de fait, ne peuvent se conduire sans un ensemble de savoirs et savoir-faire, lesquels inscrivent la pratique dans une relation physique avec le milieu. La pratique permet donc le dépassement des représentations communes car elle repose sur une connaissance du milieu physique qui est une condition de sa mise en œuvre.

Le troisième terme sur lequel nous voudrions nous arrêter est celui de *riverain*. Il s'agit en effet à l'évidence d'une notion par trop englobante dont l'effet est celui de masquer les différents types de relation qui peuvent s'établir entre les individus et le cours d'eau. Si, classiquement, le riverain est celui qui habite au bord de quelque chose, on s'aperçoit dans le cas de l'analyse des interactions avec le milieu aquatique que ceci ne suffit pas pour inscrire l'individu dans une pratique. Or, celle-ci peut aussi être le fait de quelqu'un qui ne réside pas à proximité immédiate. Dès lors, le fait d'être riverain ne renvoie pas systématiquement à une sensibilité effective vis-à-vis de la rivière. Sur le plan de la mise en œuvre des politiques de gestion, nous avons là un enseignement important quant aux nécessaires réflexions à avoir avant de s'engager dans une démarche de sensibilisation, voire d'association des populations.

Sans doute la distinction entre pratique et usage est elle beaucoup plus opératoire que la notion de riverain, car permettant de repérer des individus, des groupes, inscrits dans un rapport construit avec le cours d'eau mettant en jeu un ensemble de savoirs, savoir-faire, connaissances ainsi que des formes de sociabilités et relations sociales en lien avec celle-ci.

Au moment du diagnostic préalable et dans la perspective de repérer des acteurs à intégrer dans le processus des actions à réaliser en faveur du milieu physique, ce point est à l'évidence d'importance sur le plan de la méthode et de la conduite de projet.

En outre, cette distinction nous permet aussi de pointer les limites d'une action de sensibilisation qui s'arrêterait à la seule dimension d'une consommation d'un nouvel espace de nature. Si, comme nous le pointons, l'usage ne favorise pas le dépassement des représentations communes, alors c'est bien vers le fait de favoriser des pratiques que les actions de sensibilisation doivent s'orienter.

1-2 Réflexions et perspectives pour une association des populations « concernées » à la gouvernance de la rivière

La politique de l'eau orchestre l'action en faveur des milieux aquatiques et rencontre ou a à faire avec ces personnes qui, pratiquant de la rivière ou confrontées à un événement, sont concernées par une problématique ou une question spécifique. Il s'agit là d'un élément favorable dans une perspective d'association de celles-ci à la démarche de gestion comme nous le montrent les entretiens conduits le long de l'Yzeron.

Les élus et gestionnaires s'accordent en effet pour dire que la mise en œuvre d'une véritable démarche d'information, association à propos de la problématique inondation a contribué à une baisse et un apaisement des revendications, car elle a permis une meilleure compréhension des enjeux, démarches, méthodes, contraintes... de la gestion du cours d'eau telle que conduite par le Syndicat.

L'enseignement que l'on peut en tirer est bien que la légitimation du riverain en tant que partenaire de la politique mise en œuvre apparaît comme une condition de sa gouvernance ; cette légitimation permettant notamment de sortir de l'opposition « eux-nous ».

Aussi, la conception et la mise en place de dispositifs d'association des populations concernées sont importantes. Ce d'autant plus que l'impact de la communication écrite se révèle limité. En fait, si l'on se réfère au fait que les mieux informés se révèlent être ceux qui puisent à de multiples sources d'information (réunions publiques, rencontres informelles avec les élus, les techniciens, lecture du bulletin municipal...), c'est la multiplication des modes d'entrée qu'il s'avère nécessaire de réaliser : de la communication à la concertation en passant par l'association de groupe (professionnel, de pratiquants...), d'une association locale...

En outre, la mobilisation pour la rivière se montre être aussi le fait de personnes qui sans avoir une relation précise avec le cours d'eau, sans en être des familiers, sont impliquées dans la vie communale. Dès lors, l'engagement civique ou citoyen ressort ici comme une possible condition de sensibilisation aux problématiques de l'eau et du cours d'eau. Intégrer ces personnes permettrait dès lors d'étendre la mobilisation citoyenne au-delà des seuls usagers, pratiquants, individus et/ou groupes directement concernés par une question (inondation par exemple).

La seconde catégorie qui ressort des enquêtes est ensuite celle de tous ces individus qui n'étant pas interpellés par une problématique spécifique et/ou n'étant pas un pratiquant, restent éloignés de l'eau et des enjeux de sa gestion. Or, c'est précisément à ceux là que

s'adressent les outils de communication classiquement mis en œuvre par exemple dans le volet C des contrats de rivières. Mais, de l'aveu même des enquêtés, la communication écrite est peu efficace : les documents distribués (journal...) ne sont pas lus.

Par ailleurs, les interventions en faveur de l'eau et des milieux aquatiques se heurtent aux temporalités de l'action publique et la complexité des problèmes à traiter, lesquels sont contradictoires avec l'immédiateté des réponses attendues par exemple par les inondés. De plus, la technicité et la complexité de la gestion ne contribuent pas à familiariser les populations avec les problématiques contemporaines de l'eau, ni à les associer à un processus collectif.

S'ajoutent à cela des phénomènes tels que :

- l'effacement, c'est-à-dire la succession dans le temps de question, l'une venant remplacer l'autre dans l'actualité (par exemple, les PCB ont effacé la problématique des inondations du Rhône) ;
- la technicisation de la distribution de l'eau qui a largement contribué d'une part à la transformer en un bien de consommation accessible à tous et en tous temps ; d'autre part à couper ce bien de son continuum physique (le cycle de l'eau).

Autant d'éléments qui viennent grandement perturber l'élaboration d'un rapport au milieu aquatique construit et sensible, base pourtant nous l'avons vu d'une démarche de connaissance et de sensibilisation à ses qualités et son fonctionnement.

2 - Enseignements relatifs aux conditions sociales et culturelles favorables à la mise en œuvre d'actions et programmes en faveur de l'eau et des milieux aquatiques (documents 3, 4, 6, 7 et 8)

Les résultats scientifiques obtenus à travers ces différents travaux permettent une meilleure compréhension et connaissance de plusieurs phénomènes en particulier : la territorialité des problématiques, la caractérisation des rapports aux cours d'eau suivant les individus et les groupes, les déterminants dans la construction du rapport à l'eau et au cours d'eau (âge, familiarité, proximité, usages, pratiques etc.) saisie à travers la notion de perception des milieux et notamment du paysage. Ils ont favorisé des avancées méthodologiques sur le diagnostic territorial comme outil de définition d'un programme d'actions et d'une gestion pluriscale à l'échelle d'un bassin versant et sur les enquêtes, en particulier par photo-questionnaires. Les travaux sont enrichis par une réflexion épistémologique qui a permis d'approfondir les définitions de notions telles que culture de l'eau (encadré 2)¹, perceptions du paysage², valeurs paysagères, esthétiques (scénique,

¹ Un séminaire autour de la question de la culture de l'eau a eu lieu au printemps 2008 à Givors réunissant les membres de l'équipe (André Vincent, Stéphanie Beauchêne, Anne Honegger, Nicolas Talaska) et des représentants de l'Agence de l'eau (Thomas Pelte, Catherine Petit).

² A l'interface des sociétés et de leur environnement, le paysage est saisi par le biais de la perception. Celle-ci est, par définition, le phénomène physio-psychologique qui relie le vivant au monde par l'intermédiaire des sens.

écologique), demande sociale³ et naturalité⁴ et par là même de mieux comprendre l'interface nature/société dans son acception contemporaine mais aussi dans son évolution. Les terrains explorés, choisis pour leur caractère de systèmes plus ou moins artificiels, sont emblématiques de thématiques plus larges : ainsi la vallée du Gier comme l'enjeu de la construction d'une métropole multipolaire, celle de Lyon-Saint-Etienne et ses répercussions dans le contrat de rivière, ou encore les lônes du Haut-Rhône et de la basse vallée de l'Ain comme espaces naturels remarquables objets d'opérations de restauration.

Cet ensemble de travaux permet par rapport à l'aide à la décision d'apporter des éléments de réflexion concernant les conditions pour l'appropriation du milieu préalable à la conscience de la nécessité de sa gestion ; sur la manière actuelle de communiquer avec le public et ses limites. Le postulat étant qu'il existe bien un lien de causalité entre l'accès à une information adaptée et la participation des citoyens à la gestion environnementale, il devient alors nécessaire de s'interroger sur le meilleur moyen de favoriser cet accès. Il constitue un retour d'expérience en matière de restauration de milieux remarquables et de planification.

2-1 Comprendre la perception sociale des paysages de zones humides : un préalable important aux projets de restauration écologique

Afin de pallier la dégradation des écosystèmes, des politiques de restauration ont vu le jour durant les deux dernières décennies. L'élaboration de ces projets demande une attention particulière envers la perception du public. Il est en effet désormais bien admis que la sensibilisation du public à la restauration écologique des milieux et, en définitive, leur pérennité, dépend en partie du rendu visuel du milieu après travaux. Cette relation des hommes au milieu s'incarne dans le concept de paysage. Ce dernier constitue donc un facteur de succès des projets de restauration. Plus largement, le paysage apparaît comme un vecteur de diffusion des enjeux environnementaux auprès du public. Pourtant les connaissances

En d'autres termes, le paysage apparaît comme un produit des sens, qui recueillent l'information paysagère, et de l'esprit, qui traite cette information.

³ La demande sociale consiste en l'intérêt que les populations portent à la question des transformations des paysages et procède « d'un ensemble d'hypothèses ou de connaissances mouvantes qu'il est vain d'utiliser comme des certitudes définitives » (Luginbühl, 2001).

⁴ « Il apparaît que ce que les gens appellent « nature » est éminemment culturel. Elle ne coïncide pas avec les définitions objectives données par les écologues (Blondel, 2008 p. 543). Afin de qualifier cette catégorie culturelle qu'est la naturalité, Vallauri (2008 p. 542) parle de « sentiment de nature ». Ainsi, si les paysages perçus comme naturels sont jugés plus esthétiques, c'est que les structures paysagères qui les caractérisent correspondent à un idéal culturel. Ces préférences esthétiques ne semblent donc en aucun cas être liées au bon état écologique. De fait, la naturalité n'est pas forcément compatible avec l'état de nature tel qu'il est appréhendé par les écologues. Selon Blondel (2008, p. 543), en effet, « la naturalité désigne un état de nature qui n'a pas été significativement modifié par l'homme. Le concept désigne les espaces au sein desquels les processus naturels opèrent librement sans interférence humaine ». En ce sens, la naturalité, telle qu'elle est perçue par tout un chacun, est susceptible d'entrer en contraction avec la naturalité, telle qu'elle est appréhendée par les écologues chargés de définir le bon état écologique. » constate ainsi Marylise Cottet-Tronchère (2010, thèse).

relatives à la perception paysagère des écosystèmes sont encore limitées. Comprendre cette perception du public est un enjeu majeur afin de parvenir à une gestion participative et durable des écosystèmes. Sur le plan opérationnel, il s'agit d'apporter des éléments de connaissances concrets, mais aussi des outils, en vue de favoriser la définition d'objectifs de restauration associant, aux bénéfices écologiques, des bénéfices sociaux.

L'étude appliquée à un paysage particulier, celui des bras morts bordant deux cours d'eau : le fleuve Rhône dans le secteur amont de Lyon, et son affluent, la rivière d'Ain dans sa Basse Vallée, a visé à analyser les perceptions, propres à différents groupes d'acteurs. Les écosystèmes de bras morts, bordant la Basse Vallée de l'Ain et le fleuve Rhône font l'objet, depuis de nombreuses années, d'une grande attention de la part des sciences de la nature, produisant une somme de connaissances favorables à la mise en œuvre d'opérations de restauration écologique. Les enjeux sociaux n'étaient jusqu'alors pas, ou très peu pris en compte. En effet, la nature des perceptions sociales des bras morts, de même que celle des attentes sociales vis-à-vis de ces environnements était peu connue. Ce travail de recherche a contribué à créer de telles connaissances dans une perspective opérationnelle (Cottet-Tronchère, 2010, thèse.). Un important travail de collecte de données a été réalisé à partir de plusieurs enquêtes (entretiens semi-directifs réalisés auprès d'acteurs et de riverains du fleuve Rhône et de la rivière d'Ain et réalisation de photo-questionnaires diffusés sur internet). Les apports principaux résident dans un approfondissement des connaissances disponibles dans le domaine des perceptions sociales des paysages, dans la production d'éléments de connaissance et d'outils en vue d'une utilisation opérationnelle dans les opérations de restauration⁵.

Une réflexion sur les *conditions favorisant l'interdisciplinarité entre sciences de la nature et sciences sociales* a pu être menée. Les expériences menées montrent que le paysage constitue bel et bien un média facilitant le débat. « La double composante du paysage, physique et cognitive, en fait un riche objet de dialogue entre les sciences de la nature et les sciences sociales. Un même attribut paysager – un plan d'eau – est ainsi susceptible d'intéresser conjointement, les sciences de la nature pour sa valeur bio-écologique, et les sciences sociales pour sa valeur socio-culturelle. Le paradigme psycho-physique des analyses de perception paysagères, établissant un aller-retour permanent entre ces deux composantes physiques et cognitives, apparaît donc comme un cadre très favorable aux configurations pluridisciplinaires créées par les projets de restauration écologique. Par ailleurs, les méthodologies utilisées dans le cadre de ce projet de recherche contribuent, elles aussi, à favoriser les collaborations pluridisciplinaires. En effet, le choix d'une approche quantitative, reposant sur des photo-questionnaires, des échelles visuelles analogiques, et des analyses de contenu, facilite le croisement entre les données sociologiques et écologiques. L'homogénéité des données, quantifiables permet une lecture socio-écologique intégrée des écosystèmes. Elle favorise l'intégration de données perceptives au jeu de données bio-écologiques. Par exemple,

⁵ Les paragraphes qui suivent sont issus en grande partie de la conclusion de la thèse de Marylise Cottet – Tronchère qui sera soutenue le 9 novembre 2010, Université Lyon 3. Ils sont donc cités entre guillemets.

il est clairement apparu qu'il était possible d'associer, pour un plan d'eau caractérisé par un niveau trophique donné, un degré d'appréciation esthétique correspondant. Cette méthodologie crée donc des conditions favorables à la définition d'indicateurs bio-écologiques et sociologiques dans le cadre des projets de restaurations, susceptibles de produire des bénéfices à la fois d'ordre sociologique et écologique. »

Un approfondissement des connaissances disponibles dans le domaine des perceptions sociales des paysages.

Les recherches conduites ont permis d'approfondir les travaux caractérisant l'influence de la composition et de la structure paysagères sur les perceptions, dans le contexte particulier des zones humides. « L'impact de différents attributs paysagers a en effet été spécifié. C'est en particulier le cas de l'ouverture paysagère, du type de marges bordant les bras morts, de même que de certaines caractéristiques du plan d'eau. Au terme de ces analyses, on peut conclure que les habitants préfèrent des paysages propres, nets et bien entretenus. A ce titre, les paysages de bras morts les plus représentatifs des zones humides sont jugés, à bien des égards, non satisfaisants.

Plus largement, ce travail de recherche s'est appliqué à comprendre comment les habitants percevaient la qualité écologique des écosystèmes. Un lien très étroit a pu être mis en évidence, à différentes reprises, entre les jugements esthétiques et les jugements relatifs à l'état écologique. D'une manière générale, il semblerait que les valeurs récréatives et esthétiques légitiment, aux yeux du public, la préservation des écosystèmes. Ces résultats confirment que l'esthétique constitue un facteur de motivation sociale pour promouvoir des actions en faveur de la préservation environnementale. Plus un individu jugera qu'un environnement est beau, plus il se sentira impliqué dans sa préservation. L'esthétique paysagère semble donc, au terme de cette recherche, un facteur à intégrer inévitablement dans les politiques de gestion de l'environnement.

Enfin, une attention spécifique a été portée à la variabilité des perceptions entre les individus. Les résultats ont montré qu'au sein d'une même culture, les préférences paysagères, d'un point de vue esthétique et récréatif, étaient largement partagées entre les individus, et que l'effet des caractéristiques personnelles était bien moindre que celui des caractéristiques paysagères. Néanmoins, un facteur s'est avéré influencer de manière importante les perceptions : la connaissance des environnements et/ ou des paysages, qu'elle soit experte ou vernaculaire. D'une part, la perception des experts environnementaux s'est singularisée. Les caractères paysagers typiques des zones humides (marges humides, fermeture paysagère) semblent en effet mieux acceptés au sein de ce groupe d'acteurs. Ces derniers semblent de fait moins sensibles à l'esthétique du soin et plus portés à répondre à une esthétique écologique. D'autre part, en ce qui concerne les habitants, la familiarité avec les paysages est apparue, à plusieurs reprises, très structurante des perceptions. Les personnes familières avec les paysages de bras morts, semblent plus enclines à souhaiter leur préservation. »

Des éléments de connaissances et des outils en vue d'une utilisation opérationnelle dans les projets de restauration

« Enfin, ce travail a permis d'apporter des éléments de connaissances concrets, de même que certains outils, susceptibles d'être intégrés dans le contexte opérationnel de la restauration écologique des bras morts, en vue de favoriser la définition d'objectifs de restauration associant, aux bénéfices écologiques, des bénéfices sociaux. Ces conclusions étant issues d'enquêtes conduites auprès de groupes expérimentaux, il semblerait prudent de valider ces éléments, avant toute action concrète sur le terrain, auprès d'une population représentative de la population riveraine.

Cette recherche a permis d'identifier les caractéristiques paysagères susceptibles de répondre aux attentes esthétiques et récréatives des habitants. Concernant les paysages, les bras morts ouverts, présentant une nette dissociation entre les espaces terrestres et aquatiques sont les plus appréciés. Concernant le plan d'eau, le niveau trophique structure fortement les perceptions : seuls les bras morts aux niveaux trophiques moyens et, de surcroît, faibles, sont appréciés. De même, certaines variables visuelles sont apparues influencer les perceptions, en positif ou en négatif, et notamment la dominance de vert, la dominance de gris ou de marron, la présence de couleurs chaudes et vives, la présence de végétation aquatique aux formes mal structurées, la présence de sédiments et enfin, le caractère trouble de l'eau. Ces variables sont des indicateurs de perception à prendre en compte lors de la définition des objectifs de restauration. En effet, elles permettent d'identifier des sites de restauration susceptibles de correspondre aux valeurs sociales. Ce sont ces sites qu'il convient d'aménager en priorité pour les loisirs. L'identification de ces variables a donné lieu à une modélisation des préférences esthétiques. A partir des six variables visuelles citées ci-dessus, une note d'esthétique moyenne, représentative des perceptions sociales, peut être déduite. Un tel modèle pourrait devenir un véritable outil à destination des gestionnaires. En effet, ce modèle leur donnerait l'opportunité d'anticiper, simplement, les réactions esthétiques d'habitants confrontés à un plan d'eau de bras morts, et leur permettrait ainsi d'envisager une action informée prenant en compte les aspirations de la population locale. La création d'une interface utilisateur serait alors nécessaire.

Par ailleurs, les liens unissant les sociétés locales et les bras morts apparaissent de plus en plus lâches. Une préservation durable de ces environnements suppose de recréer ces liens. Les différentes enquêtes menées dans le cadre de cette thèse ont permis de comprendre les raisons de cette désaffection et de proposer certaines actions susceptibles d'y remédier. L'intérêt moindre pour les paysages s'explique principalement par les évolutions que ces derniers ont subi, sous l'effet des actions anthropiques. La plupart de ces évolutions étant irréversibles, il est nécessaire de construire une nouvelle intimité paysagère. Sur quelle base ? Le développement des loisirs est apparu, d'une part, au cours de ce travail de recherche, comme une perspective prometteuse pour la réappropriation de ces environnements par les habitants. La « véloroute » est à ce sujet un projet d'aménagement perçu très favorablement par bon

nombre de personnes. D'autre part, certaines modalités de gestion de la nature sont susceptibles de donner naissance à des paysages plus proches des standards esthétiques des populations locales. Sur la rivière d'Ain, un aspect plus soigné des paysages de bras morts apparaîtrait comme un réel bénéfice aux yeux des habitants. Puisque l'on aime ce que l'on connaît du paysage, l'intégration, dans les objectifs de restauration, de telles actions de « design », favoriserait une conciliation des valeurs esthétiques familières et des bénéfiques écologiques. Néanmoins, ces actions de « design » paysagers ne peuvent représenter qu'une première étape facilitant le rapprochement des sociétés et des environnements de bras morts. Il est nécessaire que les perceptions évoluent et suivent, progressivement, de nouvelles conventions esthétiques favorables à l'appréciation des paysages de bras morts actuels. Une éducation environnementale pourrait être la clé d'une telle évolution. Encore faut-il préciser de quelle nature doit être l'enseignement dispensé. »

Certains approfondissements pourraient favoriser la production de nouvelles connaissances. En particulier, l'utilisation d'autres médias paysagers que la photographie ou la vidéo et permettant la création d'environnements virtuels pourrait s'avérer bénéfique.

2-2 Usage et intérêts du diagnostic de territoire pour la gestion de l'eau

L'objectif du projet pluri-annuel *culture de l'eau et du cours d'eau* est d'analyser les effets socioculturels des programmes de gestion territorialisée de l'eau. La finalité est d'apprécier la place réelle que l'eau occupe au sein de nos sociétés d'un point de vue social et culturel. L'objectif consiste à déterminer quand, et dans quelle situation, en quelle occasion... l'eau devient un bien commun et/ou reste un bien de consommation. L'hypothèse est que c'est dans l'aller retour entre ces deux positions que nous pourrions éclairer à la fois ce qui fait culture ainsi que les obstacles à ce « faire culture ». En pratique, il s'agit de voir les effets sur le plan social et culturel – en termes de pratiques, valeurs, comportement, changements social... – de la mise en œuvre sur un territoire d'un programme de gestion de type contrat de rivière. Le bassin versant expérimental est la vallée du Gier (42, 69) pour ses caractères de cours d'eau péri-urbain où se croisent des problématiques relatives tant aux pollutions agricoles, urbaines et industrielles qu'aux inondations ou encore à la gestion quantitative de la ressource (Salles, 2006)⁶.

Une première série de travaux menée en 2008 a permis de définir et de dresser un diagnostic territorial, soit de caractériser les dynamiques socio-spatiales du territoire d'une part et les usages de l'eau d'autre part. Il en ressort également une réflexion méthodologique sur l'usage du diagnostic de territoire pour la gestion de l'eau.

Éléments pour une définition

Une première définition générale d'acceptation commune peut être donnée :

⁶ Salles D., 2006, *Les défis de l'environnement : Démocratie et efficacité*, Paris, Syllepse, 250 p.

« Le diagnostic de territoire est conçu comme une phase d'analyse et de compréhension des structures et processus physiques, économiques et sociaux qui conditionnent l'organisation et la gestion d'un territoire, tout en identifiant les enjeux et les évolutions possibles de ce territoire. Le diagnostic vise à connaître avant d'agir.

« Il vise d'abord à porter un jugement(...). Il doit caractériser l'espace qu'il analyse, mais il doit dire s'il forme un système à la fois organisé et autonome. Par exemple, un diagnostic réalisé dans le cadre de la préfiguration d'un pays doit permettre de porter un jugement sur la pertinence du périmètre (...) et sur la pertinence du projet (...). Il vise également à initier le changement. Il est aussi l'occasion d'un état des lieux, qui peut servir par la suite de système de référence pour suivre ce changement. » (Piveteau V., Lardon S., Les représentations spatiales à l'épreuve de l'évaluation. III^e Journées françaises d'évaluation, Issy les Moulineaux, 14-15 juin 2001. Atelier 15. *Les échelles territoriales de l'évaluation : questions de méthodologies*, 13 p.).

Source : site RESOTER, Représentations spatiales et organisation territoriale, Cirad, 2005.

Cette définition peut être complétée par les résultats des travaux conduits par Alexandre Moine sur le territoire dans une perspective systémique (2007, p. 49). Il préconise d'aborder dans le cadre d'un diagnostic territorial trois sous-systèmes : « le contexte naturel du territoire abordé (...), l'organisation de l'espace géographique (...) et l'organisation des acteurs du territoire étudié ou diagnostic stratégique (...). La mise en relation des trois diagnostics doit permettre la mise en place du diagnostic territorial. Il repose donc à la fois sur une approche spatiale et organisationnelle du territoire étudié et vise à :

- répondre à des objectifs précis, partagés par les différentes catégories d'acteurs ;
- prendre en compte l'ensemble des contraintes qui s'appliquent au territoire en question ;
- prendre en compte les orientations déjà prises par l'ensemble des acteurs ;
- rendre compte d'un fonctionnement socio-économique spatialisé ;
- respecter la culture locale, les valeurs partagées ;
- tenir compte de l'environnement extérieur du territoire, à différentes échelles. »

Le diagnostic de territoire sert à décrire la dynamique des formes spatiales et des acteurs qui en sont à l'origine. Ainsi, le diagnostic de territoire a une dimension descriptive et prospective. Il doit permettre la compréhension globale du territoire pour justifier des actions à venir dans ce cadre. ***Le diagnostic du territoire est donc un produit construit et complexe structuré autour d'une question centrale et mis au service des acteurs d'un territoire.***

Le diagnostic territorial comme révélateur des obstacles à une gestion intégrée de l'eau

Ce que l'on observe sur le Gier (Talaska, 2008) semble finalement symptomatique de phénomènes auxquels sont confrontées les politiques de l'eau, lesquels représentent autant d'obstacles à sa construction en un patrimoine et un bien commun. Des différentes enquêtes conduites au cours de ce travail et précédemment⁷ (Beauchêne, 2008) il ressort que les actions en faveur de l'eau et des milieux aquatiques sont perturbées par 4 types principaux de phénomènes :

- « L'effacement : la succession dans le temps des problèmes associés à l'eau (sécheresse, pollution, inondation...) a pour effet d'effacer le précédent par celui qui vient sur le devant de la scène à l'instant T. Dès lors, l'action publique se voit mise en demeure de répondre immédiatement aux questions que lui pose la société civile et de traduire cela en actes au détriment des autres problématiques. En résulte un sentiment chez les techniciens et les élus de « zapping » au gré des événements rendant parfois difficile le maintien d'une cohérence globale.

- L'invisibilité : à l'image des nappes phréatiques ou des portions urbaines de cours d'eau couvertes, certains compartiments des politiques de l'eau sont difficilement matérialisables auprès des populations concernées. La patrimonialisation de l'eau trouve sans doute là une de ses limites, sauf peut-être à mobiliser les outils et méthodes élaborés pour la valorisation du « patrimoine immatériel » ?

- La complexité : des dispositifs, des procédures, des référentiels législatifs, scientifiques, techniques... mobilisés par les politiques en faveur de l'eau et des milieux aquatiques contribuent au sentiment partagé du technicien au riverain en passant par l'élus d'une complexité depuis l'élaboration jusqu'à la conduite des actions. Or, cette complexité représente un obstacle réel pour tout ce qui relève des démarches de participation et d'association des populations aux actions mises en œuvre.

- L'a-territorialisation : la co-présence de conceptions différenciées est insuffisamment prise en compte. Une lecture géographique du bassin conduit à une cartographie de ces conceptions qui oscillent entre recherche du bénéfice écologique et volonté de développement territorial et économique. Un argumentaire spatial pertinent peut favoriser l'émergence de « ces objets qui font du lien » comme la reconquête des espaces de la rivière. » (Rivière-Honegger et Vincent, 2009)⁸.

Néanmoins, il est constaté que d'autres aspects viennent contrebalancer ces effets de perturbation des politiques de l'eau et de leur mise en œuvre. Ainsi des entretiens conduits auprès de techniciens en charge de la mise en œuvre des programmes d'aménagement, développement... (CDPRA, SCOT...) il ressort que les problématiques de l'eau s'imposent désormais largement dans les politiques publiques. Tout indique qu'ainsi que demandé par la

⁷ Tant auprès d'usagers (agriculteurs, loueurs de canoë-kayak...) que de pratiquants de sports et activités nautiques ou encore de personnes habitant au bord d'un cours d'eau ou travaillant à la mise en œuvre de politiques et programmes d'aménagement du territoire (SCOT, CDPRA...)...

⁸ Rivière-Honegger A., Vincent A., 2009, Observation sociale du fleuve – Programme 2008 : culture de l'eau et du cours d'eau, fiche ZABR fiche n°12.

DCE, les politiques en faveur de l'eau deviennent des axes structurants des politiques d'aménagement territorial.

Il s'agit donc là d'un point d'appui permettant à présent d'interroger les éléments renvoyant à une « culture de l'eau » au sens de valeurs, pratiques, règles... partagés par un collectif humain. Au vue de plusieurs enquêtes menées (Hilbert, 2008), il ressort que l'éducation à l'environnement, en tant que mode de socialisation du fleuve, pourrait constituer un vecteur important dans la transmission d'une culture associée à celui-ci comme à l'eau. Par ailleurs, la familiarité avec le milieu aquatique que représente, par exemple, la pratique d'une activité nautique se révèle être un élément déterminant dans la sensibilité aux problématiques de l'eau. Il s'agit là d'un contrepoint essentiel à la dématérialisation de la ressource à laquelle sont aujourd'hui confrontées les politiques de l'eau. La pratique la rend visible au sens où elle concrétise ce qui peut avoir été lu ou entendu concernant, par exemple, son cycle.

La socialisation représente donc une des conditions essentielles de la transmission d'une culture. Aussi, nous avons là un point d'entrée pour différents types d'actions relevant de cette logique.

Le diagnostic de territoire comme outil stratégique de gestion de l'eau⁹

« Pourquoi utiliser le diagnostic de territoire pour la gestion de l'eau ? » peut-on s'interroger.

Les milieux aquatiques doivent être considérés comme des espaces. De fait, ils sont en concurrence avec d'autres espaces en fonction de dynamiques impulsées par des choix d'aménagement du territoire. Par exemple, l'aménagement des fonds de vallées a toujours consisté à réduire l'espace du lit des cours d'eau pour étendre les surfaces urbanisées ou agricoles. En outre les espaces aquatiques se caractérisent par une singularité topographique. Zones de creux, ils sont le réceptacle de flux - pollués ou non – issus des surfaces qui convergent vers eux. S'intéresser aux espaces aquatiques nécessite donc un regard qui dépasse les contours du milieu aquatique.

La gestion de l'eau porte donc sur des espaces aquatiques dont les caractéristiques écologiques évoluent sous le contrôle de choix d'aménagement des territoires. Or « *depuis quelques années, en France, les gestionnaires de l'eau mettent en avant leur souhait de ne plus se contenter de gérer les flux d'eau et de pollutions qui s'écoulent « dans des tuyaux ». Pour diverses raisons – protection des zones humides, pollutions diffuses, inondations, etc. – ils prétendent également orienter les usages des espaces* » (Narcy, 2004)¹⁰.

⁹ - Cette partie a été co-écrite et discutée avec Nicolas Talaska.

¹⁰ Narcy J-B., 2004, *Pour une gestion spatiale de l'eau. Comment sortir du tuyau ?*, Bruxelles, P.I.E-Peter Lang, 342 p.

Cette implication des gestionnaires de l'eau dans les choix des gestionnaires de l'espace ne va pas de soi. Afin d'orienter les usages des sols pour préserver les fonctionnalités des milieux aquatiques, les gestionnaires de l'eau doivent acquérir de nouvelles compétences leur permettant d'être force de proposition au sein des instances de gestion des espaces. Concrètement, il s'agit d'identifier des dynamiques territoriales en cours et à venir ainsi que les acteurs qui en sont les moteurs. La connaissance des territoires permettra aux gestionnaires de l'eau de mettre en œuvre des synergies avec les acteurs de la gestion de l'espace (professionnels de l'urbanisme, parcs naturels, opérateurs fonciers, filières agricoles...). Cet objectif fait explicitement référence à l'Orientation fondamentale n°4 du SDAGE. Le diagnostic de territoire facilitera sa mise en œuvre et répond aux besoins d'outils exprimés par les chargés de mission des dispositifs territorialisés de gestion de l'eau (Sage, Contrats de milieu) et les chargés d'intervention des délégations de l'Agence de l'Eau.

La méthode proposée est une démarche d'analyse du territoire adaptée aux enjeux de la gestion locale de l'eau. Elle est d'ordre général et doit être adaptée selon les questions à traiter. La gestion quantitative de l'eau ne nécessite pas les mêmes diagnostics que la réduction des pollutions. Dans tous les cas un diagnostic de territoire est nécessaire mais selon les échelles traitées les indicateurs à prendre en compte ne seront pas les mêmes. L'expérimentation de la méthode à plusieurs types de bassin versants ou de micro-territoires (retenues collinaires etc.) et de problématiques semble requise pour l'affiner.

Encadré 2

Culture de l'eau

La référence à la culture de l'eau renvoie à plusieurs acceptations (Talaska, 2008). Ainsi, par exemple dans la sphère économique, elle renvoie à un argumentaire relevant de l'éthique environnementale. Dans la sphère de l'administration, le sens retenu est celui de l'éducation à l'environnement. Dans la sphère internationale, il s'agit d'une réalité à prendre en compte pour une gestion plus efficace de l'eau ainsi que l'illustrent les messages livrés lors de la journée mondiale de l'eau récemment organisée par UNESCO et consacrée à « l'eau et la culture ». Dans la sphère politique, l'initiative émanant d'Espagne et portée par des scientifiques pour une « nouvelle culture de l'eau » s'impose à titre d'exemple. Les principes et leviers sont explicités dans la Déclaration européenne pour la nouvelle culture de l'eau présentée en 2005¹¹. Ce rapide panorama montre avant tout la diversité des approches et la singularité des contextes. Mais au-delà de cette diversité, on peut noter à l'invitation de Rémi Barbier (Barbier, 2009, p. 12) que « cette culture de l'eau est le fruit d'un long processus historique, mettant dialectiquement en rapport, d'une part, un système partagé de valeurs, de significations, de conventions et de pratiques attachées à l'eau, et, d'autre part, les dispositifs matériels et le modèle institutionnel de gestion de l'eau. Les valeurs et conventions constitutives de cette culture sont elles mêmes en rapport avec des conceptions plus générales du confort, du plaisir et du statut social. »

A l'image de la « culture du risque » pour la problématique des inondations (Ledoux, 2006), l'enjeu serait de concrétiser auprès de l'ensemble de la population et des acteurs institutionnels l'article 1 de la loi sur l'eau de 1992, instituant cette dernière comme un patrimoine commun de la nation.

En l'absence d'une définition arrêtée de la culture du risque, Bruno Ledoux rappelle qu'il est généralement posé comme postulat « *que celle-ci doit permettre aux populations exposées, d'une part d'adopter les bons comportements lors de la crise (lorsque le risque se manifeste) et, d'autre part, de mettre en œuvre une attitude préventive. Pour cela, la mobilisation de la mémoire des événements passés apparaît comme une action indispensable dans une politique globale de gestion du risque inondation sur un territoire donné* » (Ledoux 2006, p. 537). Pour aller plus loin dans une tentative de définition, Bruno Ledoux propose deux éléments constitutifs à même de nourrir la discussion. Pour lui, « *La culture du risque intègre ;*

- *ce que l'on a vécu ; il s'agit alors de l'expérience de la catastrophe. On conserve la mémoire de l'évènement, d'une manière plus ou moins déformée en fonction d'un grand nombre de paramètres (dont bien sûr le temps écoulé depuis la catastrophe) ;*

- *ce que l'on a appris ; il s'agit de l'enseignement reçu – sous toutes ses formes : tradition orale, enseignement scolaire, documents de l'information préventive – sur ce qui peut se produire et sur les comportements qu'il convient d'adopter.*

En fait, la culture du risque s'inscrit dans quelque chose de plus global : la culture du territoire, la culture du paysage, et en définitif la culture tout court » (Ledoux, 2006, p. 540).

¹¹ Cf. le texte de la déclaration : émanant de la Fondation pour une nouvelle culture de l'eau, 18 février 2005, Madrid, 35 p., <http://www.unizar.es/fnca/euwater/docu/declarationfr.pdf>

A partir d'études empiriques, il est recherché la réduction de l'écart entre cet enjeu et le discours. C'est l'un des objectifs du programme sur l'observation sociale du fleuve. Le rôle du chercheur (Rivière-Honegger, 2008) peut être celui d'éclairer le contexte, les pratiques, les perceptions pour qu'à un moment il y ait une culture partagée au niveau local entre gestionnaires, riverains, usagers... Cela suppose la réponse à des questions telles que « qu'est ce qui stimule la gestion ? A quelles échelles émanent les dynamiques ? Par qui sont-elles portées ? Comment caractériser les relations observées : sont-elles stimulantes, bloquantes, passives ? Comment un collectif utilise-t-il l'eau dans son quotidien ? C'est en fait, de façon non exhaustive, les questions de la perception, de l'engagement, des pratiques, des représentations, du contexte politico-institutionnel etc. que le chercheur doit interroger. La culture de l'eau constitue une perspective théorique dans la démarche. Le suivi de plusieurs situations dans le temps semble être bénéfique pour étayer la réflexion.

Sources :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, 2007, *Outils socio-économiques pour une nouvelle culture de l'eau – Glossaire*, guide technique, n° 10.

Barbier R., « Le buveur d'eau et le recyclage des eaux usées », *Espaces et sociétés*, 2009/4, Numéro 139, 2009.

Ledoux B., 2006, *La gestion du risque inondation*, Lavoisier, Editions Tec et Doc, 770 p

Rivière-Honegger A., 2008, « Regards sur les paysages de l'eau. Evolution des usages de l'eau, dynamiques du territoire et mutations paysagères en Méditerranée occidentale », HDR, vol. 1, rapport de synthèse, 310 p., ENS-LSH, Lyon.

Talaska N., 2008, *Conceptions actuelles de l'eau et des espaces aquatiques dans le bassin versant du Gier. Eléments pour une identification des enjeux territoriaux des modes de gestion de l'eau*, mémoire de Master 2, Lyon, UMR 5600 CNRS, 93 p.

Université de Bourgogne, 2007, *Glossaire pluridisciplinaire : Les mots de l'eau* [En ligne].

Conclusion

Ces différents travaux nous ont amenés à traiter des questions de recherche suivantes :

- Plus value sociale des politiques de l'eau (Contrat de rivière Gier...)
- Perception : des milieux ; des paysages, des inondations ; des micropolluants...
- Culture du risque inondation
- Eau bien commun
- Usages et usagers de l'eau et des cours d'eau
- Pratiques et représentations de l'eau et des cours d'eau
- Rapport à l'eau, au cours d'eau, aux actions de gestion... de la population (déconstruction de la notion commune de « public », « grand public »...).
- Les temps de l'eau et de sa gestion
- Fonctions sociales et culturelles de l'eau et des cours d'eau
- Les territoires de l'eau

Les premiers résultats scientifiques de cet ensemble de travaux montrent des avancées dans la compréhension et la connaissance des phénomènes, en particulier les bénéfiques pour le milieu humain et pour le territoire d'un programme de gestion de l'eau (plus-value sociale) ; la territorialité des problématiques (mémoire des inondations et culture du risque...) ; la caractérisation des rapports au cours d'eau suivant les individus et les groupes et celle des déterminants dans la construction du rapport à l'eau et au cours d'eau (familiarité ; expérience de l'inondation ; pratiques ; consommation...) ; les pratiques et usages des cours d'eau ; la perception des paysages (bras morts et annexes fluviales) ; les dimensions sociales et culturelles intervenant dans le rapport aux programmes de gestion (les temporalités, la riveraineté, la complexité...) ; la caractérisation de la perception des micro-polluants chez les pêcheurs amateurs et les effets sociaux et culturels de la « crise des PCB » chez les pêcheurs amateurs.

Ils témoignent aussi des avancées d'ordre méthodologique (enquête par photo-questionnaire, analyse lexicale des discours...). La problématique locale apparaît ainsi comme un élément de contexte incontournable. Le diagnostic territorial devient un élément du diagnostic préalable à la définition d'un programme d'action. Les études menées expérimentent les façons d'appréhender la population concernée par les actions en faveur de l'eau et des milieux aquatiques dans la diversité de ses rapports à la ressource, au milieu, au territoire, aux porteurs de l'action... : « quel outil pour quel objectif par rapport à quelle cible ? »

Ces résultats contribuent à l'aide à la décision en ce qu'ils permettent d'accompagner les acteurs dans la reformulation du cadre de leur action (séminaire Agence de l'Eau, 2008) ; de fournir un ensemble de données rendant compte d'aspects souvent non visibles et quantifiables (la transformation des valeurs associées au cours d'eau...) des politiques des différents acteurs sur et pour la société ; d'expérimenter des modes d'intervention (culture du

risque inondations) ; d'élaborer des préconisations en matière d'information/sensibilisation (pêcheurs amateurs / micro-polluants) et des recommandations et préconisations en matière tant de conduite de projet que de méthodes et outils pour que les multiples dimensions de l'interaction eau/société soient prises en compte depuis la définition des programmes jusqu'à leur conduite opérationnelle.

Les modèles anciens de pensée du rapport à la nature sont en train d'être dépassés. La notion de patrimoine oblige la société à se projeter dans l'avenir et à se demander à la fois quelle nature elle veut transmettre et comment elle doit s'y prendre pour le faire. Le projet incite au dialogue, à la négociation, à la construction d'une décision partagée... Concevoir dès lors la nature et la culture séparément n'a plus de sens ; sur le plan scientifique c'est la relation dialectique entre les deux qui doit être pensée.

Il y a là un contexte favorable à la co-construction de questions de recherche, renforcé par un pilotage et des actions d'animation posant la pluridisciplinarité en base et principe de travail.

Les recherches à venir s'inscrivent pour l'essentiel dans la **continuité** des travaux antérieurs dont il est attendu de nouvelles avancées théoriques, épistémologique, méthodologiques et cognitives. Ces travaux sur les perceptions et les représentations ont des implications dans l'analyse des services, bénéfiques rendus par les objets de nature, la mise en oeuvre de la gestion dite participative et durable, les stratégies de préservation et de restauration, les questions de patrimonialisation et de qualité environnementale. **D'autres thématiques émergent** (autour d'objets techniques ou de nature). La problématique de la nature en ville s'annonce comme fédératrice permettant ainsi de poursuivre l'approche réflexive sur les relations homme/nature dans des systèmes plus ou moins artificialisés.

Plusieurs **chantiers** sont **ouverts**

- le suivi et le retour d'expérience en matière de restauration de milieux : la recherche d'indicateurs d'appréciation de la plus-value sociale est l'enjeu majeur, ainsi que la poursuite de l'analyse des effets sociaux et culturels de ces actions de restauration du milieu physique (site Rhône) ;
- la soumission de scènes à partir de photographies obliques dans le contexte confiné du laboratoire ou d'un contexte hors-site afin de tester leur influence sur la perception qu'en ont les acteurs (site Rhône, 2011-12, accord cadre ZABR-Agence de l'eau)
- la connaissance de l'évolution spatio-temporelle des représentations du risque à partir du dépouillement d'articles de la presse quotidienne régionale et d'analyses lexicométriques. (sites Drôme et Zones Humides) ;
- la poursuite des travaux sur la culture de l'eau et du cours d'eau (2010, accord cadre ZABR-Agence de l'eau).

Tous ces chantiers sont co-construits avec des acteurs locaux (syndicats mixtes, communautés de communes...). Les connaissances produites sont directement utiles pour la mise en oeuvre de la Directive cadre européenne sur l'eau touchant à la fois les questions de planification et de qualité environnementale mais aussi le champ méthodologique et opérationnel du suivi et de l'évaluation.

Certains doivent être **réinvestis**.

Le site Rhône fait l'objet d'une redéfinition. Il regroupe désormais le suivi du Programme de restauration, l'Observatoire des sédiments, le site Zones Humides, les thèmes transferts de polluants et échanges nappe/rivière. Si l'approche pluridisciplinaire SHS/sciences de la nature représente désormais un acquis de la ZABR et du thème OSF pour le Programme de restauration (P10) et le site Drôme, cela n'est pas encore le cas des autres sites et thèmes.

La problématique sociale sur la question des PCB a fait l'objet d'une première exploration (accord cadre Agence 2007). Sur cette base, il conviendrait de poursuivre l'analyse des aspects sociologiques de cette pollution, notamment en ce qu'elle constitue une aide à la décision pour les acteurs du fleuve sur la question de la gestion de ce type de crise, des formes et modalités de diffusion d'une information vers le grand public (accord cadre ZABR-Agence de l'eau, 2011).

D'autres sont à **construire** entièrement.

Les Zones Humides représentent de plus en plus un enjeu en termes de « services rendus ». Mais elles sont aussi un indicateur du changement climatique. Sur ce sujet, les sociologues et anthropologues pourraient être sollicités, par exemple dans une perspective de comparaison entre les savoirs endogènes et les résultats des recherches conduites par les sciences de la nature.

L'observatoire des sédiments comporte un axe sur le rélargissement du cours du Rhône. Les travaux conduits sur la Drôme nous apprennent que la relation des propriétaires riverains avec la crue qui emporte les terres structure des attitudes et comportements en termes d'entretien des berges et du lit. En outre, le long du Rhône, les digues et épis du 19^{ème} siècle constituent un patrimoine culturel, des objets d'une mémoire renvoyant à un âge d'or du fleuve d'avant les aménagements du 20^{ème} siècle. Dès lors, leur destruction peut venir heurter des schèmes culturels, des références sociales et culturelles, voire être perçue comme un effacement d'une partie de l'histoire du Rhône. Aussi y aurait il intérêt à considérer les valeurs associées tant à ces objets techniques qu'aux rives, aux berges et à la ripisylve ; ceci dans une perspective d'aide au pilotage de ces actions de rélargissement.

En matière de **structuration** les priorités restent la **transversalité** et le renforcement du travail en **réseau**. Un séminaire « Observation sociale » commun est prévu en novembre 2010. Alors que la Directive Cadre Européenne sur l'eau (DCE) met l'accent sur les objectifs environnementaux associés à chaque milieu, du point de vue de leur faisabilité technique et

économique et de leur appropriation sociale et politique et que des politiques relevant de l'ingénierie technique ou/et écologique sont mises en œuvre à l'échelle des territoires pour répondre à ces différents enjeux, il est proposé d'échanger sur les questions suivantes : Comment apprécier la plus value sociale des démarches et opérations de restauration ? Comment lier observation technique et sociale (notion d'indicateurs) ? Quels sont les facteurs d'appropriation de ces politiques et des actions qui en découlent (notion de culture de l'eau, difficultés organisationnelles, etc.) ? Ce séminaire s'adresse aux acteurs du bassin du Rhône et de ses affluents soit les acteurs institutionnels territoriaux les professionnels de la gestion de l'eau et des acteurs associatifs, les gestionnaires de cours d'eau et les chercheurs, étudiants.

Liste des rapports, notes et synthèses produits

Année 2006

Observation sociale du fleuve. Élaboration du dispositif. Étude conduite pour le GIS-ZABR dans le cadre de l'accord avec l'AE RM&C. Karin Tröger, juillet 2006. Rapport final (i) faisant la synthèse des questions relevant de problématiques sociologiques que posent aux acteurs du fleuve la mise en place de leurs politiques et programmes, (ii) proposant des sujets de travail communs à plusieurs partenaires de la ZABR, (iii) définissant un cadre méthodologique pour la conduite des études et des opérations.

Documents produits dans le cadre de ce programme :

Élaboration d'un dispositif d'observation sociale du fleuve. Note de travail. André Vincent, octobre 2005, 7p. Note détaillant (i) la méthodologie générale des études mise en œuvre par la MdFR, (ii) le type de données recueillies, (iii) comment et en quoi ces données peuvent renseigner la problématique OSF.

Observation Sociale du Fleuve. Rapport de mission sept/nov 2005- Premiers enseignements. André Vincent, novembre 2005, 11p. Formulation des 4 grandes questions à partir desquelles sera structurée l'analyse des effets sociaux des politiques de l'eau pour l'Agence : plus-values sociales de la gestion de l'eau ; représentations de la qualité des milieux ; évaluation des pratiques et usages des milieux restaurés ; processus d'information, interrogation, association du public.

Observation Sociale du fleuve - Retour sur l'énoncé des problématiques. Les enseignements de la campagne d'enquêtes conduite dans le Diois (val de Drôme). Note d'étape. André Vincent, novembre 2005, 3p. Mise en interrogation de la pertinence des 4 grandes questions formulées par l'Agence à partir des enquêtes conduites sur la Drôme (Programme Gouvernance – ZABR).

Observation Sociale du fleuve – Un terrain exploratoire : l'Yzeron. Un éclairage des axes d'observation sociale questionnés par l'AE RM&C : saisir les représentations de la qualité des milieux et les processus d'association et d'information du grand public. Karin Tröger, mars 2006, 75p. À travers un terrain, l'Yzeron, (i) apporter des éclairages à 2 des grandes questions énoncées et relevant de la problématique de cette rivière : les représentations de la qualité des milieux et les processus d'information/association du public, (ii) tirer les enseignements méthodologiques quant à l'élaboration d'un dispositif d'Observation Sociale du Fleuve.

Observation Sociale du Fleuve – Processus d'information, interrogation, association du grand public. Note d'étape. Karin Tröger, avril 2006, 11p. Note détaillant les différentes modalités de la participation du public, leurs limites au regard de la multiplicité des positions

vis-à-vis de l'eau et de ses problématiques, et s'achevant par une proposition de méthodologie.

Observation Sociale du Fleuve – Plus-value sociale, une notion à éclairer. Note d'étape. Karin Tröger, juin 2006, 13p. Note proposant une première définition de cette notion, de ce qu'elle recouvre, de ses perspectives au regard de l'évaluation des politique de gestion de l'eau.

À cela s'ajoute le Séminaire d'échanges de la ZABR du 2 février 2006 : *L'Observation Sociale du Fleuve – Actualités et perspectives.*

Année 2007

Programme Observation Sociale du Fleuve – Plus-value sociale et représentations des milieux (accord cadre GIS-ZABR/Agence de l'Eau RM&C).

Rapport final, juillet 2008, composé de :

- Note de synthèse, 5p. Les enjeux de l'étude anthropologique de l'hydrosystème fluvial : la connaissance et l'analyse des interactions fleuve/société comme modalités de l'action publique. 2 cas d'étude :
- Volet A : Micropolluants - *Perception des micropolluants toxiques par les pêcheurs amateurs et professionnels* (pré-enquête ethnologique). Rapport final, Gilles Armani, 53p. Les indicateurs de qualité des milieux construits par les pêcheurs ; les micropolluants, une pollution « invisible » ; effets et conséquences sur la pratique de la pêche, le rapport au fleuve et ses acteurs de la « crise des PCB » ; préconisations en matière de communication sur ce type de pollution.
- Volet B : Paysages de l'eau - Rapport d'activités, Marylise Cottet, 15p. Les apports d'une étude de perception pour la gestion de milieux spécifiques tels que les bras-morts : les études de perception, un outil pour une co-construction de la nature ; l'acquisition de connaissances pour faciliter les choix de gestion : les entretiens semi directifs, les enquêtes par photo-questionnaire.
- Fiche ZABR. *Perception des micropolluants toxiques par les pêcheurs amateurs et professionnels* (pré-enquête ethnologique). Gilles Armani, juillet 2008.

Documents produits dans le cadre de ce programme :

Les fonctions sociales et culturelles des milieux aquatiques. Note de travail. André Vincent, juin 2007, 5p. À partir de la définition par les sociologues de la notion de fonction, étude des « fonctions latentes » de l'eau, c'est-à-dire de ses fonctions non explicites. Permet de compléter en la dépassant la notion de ressources en eau.

Note d'étude sur la perception des micropolluants. Gilles Armani, octobre 2007, 9p. Premières conclusions à partir des entretiens réalisés auprès de pêcheurs amateurs sur les effets et conséquences de la « crise des PCB » sur la pratique, la perception de la qualité du milieu, le discours produit sur le fleuve et ses acteurs.

Construction et traitement d'enquêtes de perception des paysages de l'eau, A. Roux, rapport de stage, Master 1, Département informatique et statistique, Université Lyon 2 Lumière, septembre 2007, (sous la direction d'Anne Honegger), 79 p.

Séminaire du groupe SEP *Quand la gestion de l'eau rencontre le social*. 6 décembre 2007 et 14 février 2008

Année 2008

Programme Observation Sociale du Fleuve – Culture de l'eau et du cours d'eau. Accord cadre GIS-ZABR/Agence de l'Eau RM&C . Ce programme s'organise autour de 2 documents :

- Guide technique *Quand la gestion de l'eau rencontre le social. Regard de la Maison du fleuve Rhône*. André Vincent, juin 2009, 37p.
- Culture de l'eau et du cours d'eau :
 - o Volet A Analyse anthropologique des relations société/cours d'eau :
 - 1/ *Culture de l'eau et du cours d'eau*, Maison du fleuve Rhône, Stéphanie Beauchêne, juin 2008, 37p.
 - 2/ Observation d'une situation concrète : le Contrat de Rivière Gier. *Conceptions actuelles de l'eau et des espaces aquatiques dans le bassin versant du Gier. Eléments pour une identification des enjeux territoriaux des modes de gestion de l'eau*, Nicolas Talaska, mémoire de Master « Connaissance et gestion des milieux aquatiques continentaux », Université Lyon 2, 2008, (sous la direction d'Anne Honegger), 93 p.
 - o Volet B. Paysages de l'eau. *Gestion des milieux remarquables et adhésion du public*, Noé Hilbert, mémoire « Ingénierie de l'espace rural », Université Lyon 3, 2008, (sous la direction d'Anne Honegger), 2 tomes.

À cela s'ajoute le Séminaire d'échanges de la ZABR du 20 mars 2008 : *L'Observation Sociale du Fleuve – Actualités et perspectives*.

Pour mémoire : productions antérieures au programme OSF et dans le cadre de la ZABR, dans lesquelles l'Agence de l'Eau était impliquée.

Définition d'une méthode : suivi scientifique du plan décennal de restauration hydraulique et écologique du Rhône (volet socio-économique). Étude ZABR pour la Diren et l'AE RM&C. Gilles Armani, novembre 2003

Analyse qualitative des connaissances, pratiques, opinions relatives à l'eau et sa gestion. Étude pour l'AE RM&C dans le cadre de la consultation DCE. Stéphanie Beauchêne, septembre 2005

La pression sur la ressource en eau dans le bassin du Rhône ; volet usages de l'eau : bassin de l'Ardèche – enquêtes de terrain auprès des usagers et acteurs de l'eau. Programme RRA Émergences 2004. Karin Tröger, septembre 2005

En cours :

COTTET M. (thèse en cours), Etude des perceptions des paysages des lînes du Rhône, Université Lyon 3, co-direction Hervé Piégay, Anne Honegger. Soutenance prévue, 9 nov. 2010.

Valorisation (UMR 5600)

Articles

Cottet M., Piégay H., Honegger A. (2009), « Modélisation des préférences esthétiques : vers la prise en compte des perceptions dans les projets de restauration écologique de bras morts », *les neuvième rencontres de Théoquant*.

Cottet M., Honegger A., Piégay H. (2010), « Mieux comprendre la perception des paysages de bras morts en vue d'une restauration écologique : quels sont les liens entre les qualités esthétique et écologique perçues par les acteurs ? », *Norois*, à paraître septembre.

Communications

Cottet M., Honegger A., Piégay H. (2008), « L'apport des études de perception sociale dans la mise en œuvre des restaurations de zones humides fluviales ; l'exemple de la basse vallée de l'Ain », *Séminaire Cluster environnement thème 4 « interactions végétation et contraintes physiques »*, Grenoble, 29 janvier 2008.

Cottet M., Honegger A. (2008), « Paysage et restauration écologique. L'exemple des bras morts du bassin versant du Rhône », *L'observation sociale du fleuve : recherche et action publique*, Séminaire d'échanges ZABR, maison du fleuve Rhône de Givors, 20 mars 2008.

Cottet M., Piégay H., Honegger A., and Bornette G. (2008), "Considering social perception for floodplain lake restoration projects: the cases of the Rhône and Lower Ain Rivers (Rhône-Alpes, France)". *6th European Conference on Ecological Restoration*, 8-12 Septembre, Gand, Belgique.

Cottet M., Honegger A., Piégay H., (2008) « Comprendre la perception sociale des paysages de bras morts : un préalable aux projets de restauration écologique », *Premières journées doctorales en paysage*, Angers, France, 3-4 décembre 2008.

Cottet M., Piégay H., Honegger A., (2009), « Modélisation des préférences esthétiques : vers la prise en compte des perceptions dans les projets de restauration écologique de bras morts », *les neuvième rencontres de Théoquant*, Besançon, France, 4-6 mars 2009.

Bornette G., Cottet M. Piégay H., Honegger A., *et al.* (2009), « Restauration des zones humides fluviales : de la prévision à la mesure du bénéfice écologique et social », *programme*

de recherche interdisciplinaire « ingénierie écologique », colloque mi-parcours, Paris, France, 31 mars-1^{er} avril 2009.

Cottet Marylise, Rivière-Honegger Anne, Piégay Hervé, « Landscape perception in fluvial ecological restoration projects: contributions and perspectives for the implementation of the landscape européen convention », Living Landscape, The européen Landscape Convention in research perspective, scientific conference, Florence, octobre 2010, communication retenue.

Posters

Le Lay Y.F, Cottet M., Cossin M., Piégay H. et Rivière-Honegger A., (2008) « La rivière mise en images. Les paysages fluviaux, empreintes ou matrices des représentations riveraines ? », *Journée portes ouvertes de la plate-forme ISIG (UMR 5600 EVS)*, 8 février 2008.

Valorisation (Maison du fleuve Rhône)

Communications

Vincent A. (2006) « Autour de la rivière, le milieu humain : prise en compte du contexte social et culturel dans la mise en œuvre d'une politique de l'eau », *Congrès International de l'eau en montagne, « Gestion intégrée des bassins versants »*, Megève, 20-22 septembre.

Armani G. (2006) « Une méthode pour le suivi scientifique socio-économique », *Congrès du Rhône, Du Léman à Fort l'Ecluse, quelle gestion pour le futur ?*, Genève, 15 juin 2006.

Armani G. (2006) « Elaboration et mise à l'épreuve d'une méthode pour rendre compte d'une dynamique sociale autour du programme de réhabilitation des Rhône court-circuités », *Séminaires d'échanges de la ZABR, l'observation sociale du fleuve, Actualités et perspectives*, Lyon, 2 février.

Armani G. (2006)- *Réunion publique organisée par le Syndicat du Haut Rhône*, «Programme de réhabilitation du Haut-Rhône, Le suivi scientifique socio-économique », Yenne, 14 décembre.

Armani G. (2008) « La perception des micro-polluants toxiques par les pêcheurs amateurs », *Séminaire d'échanges de la ZABR, l'observation sociale, Recherche et action publique*, Givors, 20 mars.

Vincent A. (2008) Plus value sociale d'un programme de restauration écologique, *L'observation sociale du fleuve : recherche et action publique, Séminaire d'échanges ZABR, Maison du fleuve Rhône de Givors*, 20 mars.

Armani G. (2008)- Conférence : « Les micro-polluants toxiques : quelle perception par les

pêcheurs amateurs », *Les 20 ans de l'Île du Beurre*, Condrieu, le 22 mai

Armani G. (2009)- « Patrimoines fluviaux : réflexions autour de la transmission de biens communs », *Rencontres du réseau Rhône*, « *Le Patrimoine Culturel Immatériel, une dimension originale dans la mise en valeur du patrimoine fluvial.* », Givors, 6 et 7 juillet

Armani G. (2010) « Silure et PCB : deux intrus dans l'espace fluvial pour penser l'ordre naturel », *Colloque Estuaires, fleuves et cours d'eau Représentations et pratiques*, Rouen - 5 et 6 mai